



**Recensement et analyse  
des pratiques et des actions du réseau Cotravaux  
autour des enjeux d'éducation à l'environnement  
et au développement durable**

Étude réalisée avec le soutien du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et du  
Commissariat Général au Développement Durable



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Commissariat Général au Développement Durable

# Table des matières

I.	Introduction .....	3
II.	Présentation du réseau Cotravaux face aux enjeux environnementaux .....	5
1)	Présentation de Cotravaux, « Réseau d'acteurs du travail volontaire » .....	5
2)	Historique de l'action environnementale au sein du réseau Cotravaux .....	8
a.	Projets associatifs, interventions d'urgence, ruralité et « écologie humaine » .....	8
b.	Des politiques nationales soutiennent le développement de chantiers environnementaux .....	9
c.	Nouveau contexte des années 1980 .....	11
d.	Des initiatives variées, « l'écologie est à la mode » .....	12
3)	La prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents statutaires des associations .....	14
4)	Évolutions des attentes du public, en particulier de la jeunesse .....	16
III.	L'écologie par l'action environnementale .....	18
1)	État des lieux des actions environnementales .....	18
a.	Les domaines de l'action environnementale .....	18
b.	Focus sur les actions environnementales 2021 .....	18
c.	L'exemple de Concordia .....	20
d.	L'aménagement de sentiers et actions sur le milieu naturel .....	21
e.	Action environnementale et protection de l'environnement .....	21
f.	Action environnementale et assistance à l'étude de l'environnement .....	22
g.	Action environnementale en milieu urbain .....	23
h.	Gestion d'aires protégées et préservation des zones humides .....	24
2)	Mise en place chantiers environnementaux .....	25
a.	Objectifs .....	25
b.	Spécificités des chantiers environnementaux .....	25
c.	Financements et partenaires .....	27
3)	Formation des équipes encadrantes .....	28
IV.	Le développement durable dans les pratiques sur le chantier et le lieu de vie collective .....	30
1)	Matériaux et techniques de construction .....	30
2)	Alimentation .....	32
3)	Mobilité .....	33
4)	Énergie .....	34
5)	Gestion de l'eau .....	36
6)	Déchets .....	37
IV.	La transition écologique par l'EEDD .....	39
1)	Formation des acteurs et des actrices de l'EEDD dans les associations .....	39
2)	Transmission et assimilation des connaissances .....	40
3)	Ouverture, croisement et complémentarités d'acteurs .....	43
V.	Conclusion .....	44
	BIBLIOGRAPHIE .....	46
	TABLE DES ANNEXES .....	47

[Annexe 1](#) - Lexique des sigles utilisés

[Annexe 2](#) - Cartes de France sur la répartition des actions environnementales par région

[Annexe 3](#) - Grille d'entretiens auprès des responsables associatifs et des animateurs des associations du réseau Cotravaux

[Annexe 4](#) - Grille d'entretiens auprès des bénévoles des associations du réseau Cotravaux

[Annexe 5](#) - Questionnaire sur les pratiques de développement durable et l'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des responsables associatifs des associations de Cotravaux

[Annexe 6](#) - Supports pour expositions, formations, ateliers, etc. : 17 fiches actions, pense bête actions environnementales et affiche des pratiques de développement durable.

# I. INTRODUCTION

## Contexte de définition de l'étude

En 2022, l'Union Européenne a décidé de mettre l'accent sur la jeunesse en décrétant cette année comme « année européenne de la jeunesse » qui s'est déroulée notamment dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne au premier semestre 2022.

Les priorités définies pour cette année européenne de la jeunesse notamment, celles d'encourager tous les jeunes à devenir des citoyen·nes actif·ves et engagé·es, des acteurs et des actrices du changement ; de mettre en évidence la manière dont la transition verte offre une nouvelle perspective, des dynamiques et possibilités nouvelles pour une jeunesse plus qu'impactée par la pandémie mondiale et ses nombreuses répercussions, répondent parfaitement au projet pédagogique du réseau Cotravaux qui propose aux plus jeunes, et notamment ceux ayant le moins d'opportunités, des actions et des projets de chantiers et de volontariats autour de la transition écologique et du développement durable. Ces actions, par la mise en place d'une pédagogie active autour d'une démarche d'éducation populaire à travers la réalisation d'un projet d'intérêt général, visent à développer de multiples compétences personnelles, professionnelles et sociales et à participer à l'éducation à une citoyenneté active respectueuse de l'autre et de l'environnement.

Ainsi, au regard d'un contexte centré sur la jeunesse et les propositions faites autour de l'éducation à la transition écologique et au développement durable, le réseau Cotravaux a donc proposé, en lien avec le Commissariat Général au Développement Durable du Ministère de la Transition Écologique, de mener une étude sur le recensement et l'analyse des pratiques et des actions du réseau Cotravaux autour de l'enjeu à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) avec pour objectifs de :

- *Permettre une mutualisation, une capitalisation et un échange d'expériences et de bonnes pratiques entre membres du réseau,*
- *Renforcer les pratiques des associations dans le domaine du développement durable et de la transition écologique,*
- *Informier, sensibiliser et rendre visibles les chantiers de bénévoles auprès des services déconcentrés (notamment les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), des associations environnementales mais également, auprès du grand public,*
- *Ouvrir des perspectives de partenariats entre les membres de Cotravaux et les services déconcentrés de l'État ainsi que les associations environnementales.*

Pour répondre à ces objectifs, cette étude proposera dans un premier temps de contextualiser l'action environnementale au sein du réseau Cotravaux, tout en montrant son évolution ainsi que celle des publics puis, de réaliser un état des lieux sur les projets environnementaux et sur les pratiques de développement durable dans les actions mises en œuvre au sein du réseau et finalement, de montrer comment le réseau participe, via ses actions, et sa pédagogie, à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

## Méthodologie : grandes étapes de l'étude

- ✓ **Un réseau et des instances impliquées** dans toutes les étapes de l'étude
- ✓ **L'accueil d'un stagiaire pendant 6 mois**
- ✓ **De nombreuses recherches** (archives, documents de référence, études, livre blanc, etc.).
- ✓ **Un état des lieux des actions et des chantiers du réseau** : catalogue de chantiers, sites internet, 17 visites de lieux, d'actions et de chantiers environnementaux de 12 associations membres du réseau, 6 régions parcourues, etc.
- ✓ **Un état des lieux des pratiques de DD et de l'EEDD du réseau** : plus d'une cinquantaine d'entretiens (élu·es, responsables associatifs, salarié·es, bénévoles, volontaires, etc.), organisation de réunions et de temps d'échanges du réseau sur le sujet et l'étude, questionnaires (lancement, collecte, traitement et analyse), participation à des formations (salarié·es, responsables associatifs, volontaires, bénévoles, etc.).

## *Remerciements*

Le réseau Cotravaux tient à remercier Besdaly Coulibaly pour ses 6 mois de stage et son travail pour cette étude.

Cotravaux souhaite également remercier tous les membres de ses instances, son équipe salariée ainsi que toutes les personnes sollicitées pour cette étude parmi lesquelles :

Marc Auber, Félix Broulard, Lise Bunouf, Jonas Canta, Marie Carrier, Ambre Cartier, Paloma Defert, Matina Deligianni, Françoise Doré, Maud Dujardin, Rémi Dumont, Nicolas Evaneski, Leslie Fardin, Olivier Lenoir, Arnaud Loustalot, Alessandra Marano, Angéline Martin, Marco Paoli, Kevin Roblot, Adeline Serrand, Cristelle Sahores, Eulalie Tisserant, Lorenzo Torcello, Aurore Udo

et bien d'autres pour s'être mobilisées, avoir pris du temps pour la bonne réussite de cette étude en nous ayant accueilli sur leurs sites respectifs et sur leurs actions.

Enfin, Cotravaux remercie vivement le soutien du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et du Commissariat Général au Développement Durable pour la réalisation de cette étude.

## II. PRÉSENTATION DU RÉSEAU COTRAVAUX FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### 1) Présentation de Cotravaux, « Réseau d'acteurs du travail volontaire »

L'association Cotravaux a été fondée en 1959, par la volonté des pouvoirs publics, portée par le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, et de plusieurs mouvements associatifs de volontariat, de développer en France des actions d'intérêt général mobilisant plus largement la jeunesse. L'association a donc d'abord été organisme de « *cogestion pour le travail volontaire des jeunes* ».

À sa création : 9 associations et 5 ministères, bientôt rejoints par d'autres départements ministériels. Une vingtaine siègeront ainsi autour de la table de Cotravaux, dont les ministères de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, des Travaux publics, des Transports, de l'Intérieur, de la Culture, des Armées, des Affaires étrangères, de l'Environnement et de la qualité de la vie, etc. Les chantiers de jeunes bénévoles bénéficient alors d'un important soutien interministériel.

D'abord structure co-gérée, Cotravaux est devenue une « Coordination d'associations du travail volontaire des jeunes » en 1987 suite au retrait de l'État après, notamment, des réformes de décentralisation et de territorialisation puis, est finalement devenue, lors de sa dernière réforme statutaire en 2011, un « *Réseau d'acteurs du travail volontaire* » ouvert à des associations régionales et locales, et plus seulement nationales.



Aujourd'hui, le réseau est composé de 16 associations membres regroupant plus de 300 structures locales. Elles sont toutes engagées dans la promotion du travail volontaire via la réalisation de chantiers de jeunes bénévoles (CJB), d'échanges internationaux mais également, via des propositions de volontariats (comme le Service civique, le Corps européen de solidarité, etc.).

#### Le réseau Cotravaux compte à ce jour 10 associations nationales :

- Alpes de Lumière
- Club du Vieux Manoir
- Compagnons Bâisseurs
- Concordia
- Études et Chantiers
- Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
- Jeunesse et Reconstruction
- Service Civil International
- Solidarités Jeunesses
- Union REMPART



#### Ainsi que 6 associations qui sont des déclinaisons régionales de Cotravaux :

- Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes
- Cotravaux Ile-de-France
- Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
- Cotravaux Occitanie
- Cotravaux Pays de la Loire
- CORAC (Commission Régionale des Associations de Chantiers) correspond à Cotravaux dans la région SUD, Provence-Alpes-Côte d'Azur



Auvergne-Rhône-Alpes  
Ile-de-France  
Nouvelle-Aquitaine  
Occitanie  
Pays de la Loire



## *Cotravaux, lieu d'échanges, de formation, de construction d'actions collectives et de parole commune*

Cotravaux a pour rôle d'animer son réseau et d'être un lieu permanent d'échanges, de réflexions et de travail commun mais également un espace, en tant qu'organisme de formation, où former et faire monter en compétences tous les membres de son réseau autour de leurs attentes et besoins.

Quelques exemples de formations organisées en 2022 :

*Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles*  
*Éducation à l'environnement et au développement durable*  
*Pratiques en lien avec la transition écologique*  
*Inclusion des personnes en situation de handicap dans les chantiers*

Le réseau se charge aussi d'animer des groupes de travail et des réflexions sur une multitude de sujets allant du travail volontaire, à l'égalité entre les femmes et les hommes au développement durable en passant par le handicap. Il en découle parfois l'organisation de formations, de rencontres ou encore, la production d'études et de publications.

### *Promotion des chantiers de bénévoles et des volontariats*

Cotravaux a également comme objectif de valoriser et de promouvoir les chantiers de jeunes bénévoles et les volontariats notamment via l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation auprès des professionnel·les de jeunesse et du grand public. Pour valoriser toutes les actions du réseau, Cotravaux a également un rôle de représentation auprès de ses partenaires institutionnels et associatifs. En effet, une des missions cruciales de Cotravaux est de maintenir un dialogue avec l'État, ses services déconcentrés et les collectivités territoriales. Cela permet d'influer sur les politiques jeunesse afin qu'elles soient un soutien pour les engagements volontaires.

### *Représentation du réseau dans des instances de concertation et des collectifs associatifs*

Par ailleurs, Cotravaux représente et porte la voix de son réseau dans différentes instances et des plateformes interassociatives :

- *Comité stratégique du Service Civique*
- *France Volontaires*
- *Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable, depuis janvier 2023*
- *Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep / Crajep en région)*

### *OBSERVO, Un observatoire pour valoriser les chantiers et les volontariats*

Parmi ses missions permanentes, le réseau Cotravaux a mis en place, depuis une quinzaine d'années, un observatoire permanent, du nom d'Observo, qui a pour but de recenser toutes les actions collectives, bénévoles et volontaires de son réseau afin de valoriser les chantiers de jeunes bénévoles qui sont un vrai outil de développement local depuis plus de 100 ans.

Tout en organisant des projets très variés, notamment autour des volontariats (solidarité, environnement, développement local, mobilité internationale, etc.), les associations membres du réseau se retrouvent toutes autour de la pédagogie des chantiers de jeunes bénévoles.

*En France comme à l'étranger, un chantier de jeunes bénévoles réunit pour 1 à 3 semaines (principalement l'été), un groupe de 10 à 30 bénévoles (à partir de 14 ans) d'origines culturelles et géographiques différentes (même d'autres pays). Ensemble et accompagnés d'équipes d'animation, ils réalisent un projet utile à la collectivité.*

*Quelle que soit la thématique du chantier, la vie de groupe est toujours une partie centrale de l'expérience, avec une part de responsabilité de chacun et chacune dans toutes les tâches. Les bénévoles vont devoir apprendre à travailler ensemble mais également, à réaliser des tâches quotidiennes comme l'achat des courses, la préparation des repas, la vaisselle, les déchets, le ménage, etc.*

*Ces tâches sont des supports d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) car les associations du réseau mettent en place des pratiques respectueuses de l'environnement pour sensibiliser les jeunes tout en diminuant l'impact des chantiers sur l'environnement.*

Les domaines d'intervention des chantiers sont variés :

- restauration et mise en valeur du patrimoine (monumental ou petit patrimoine),
- protection de l'environnement et préservation d'espaces naturels,
- aménagements d'équipements,
- réhabilitation de l'habitat, animations culturelles ou sociales, projets de solidarité, etc.

Des actions chantiers sont également organisées pendant l'année, sur une journée, un week-end, ou comme support à des formations d'animateurs.

### *Pour les bénévoles et les volontaires, un engagement citoyen et des apprentissages multiples*

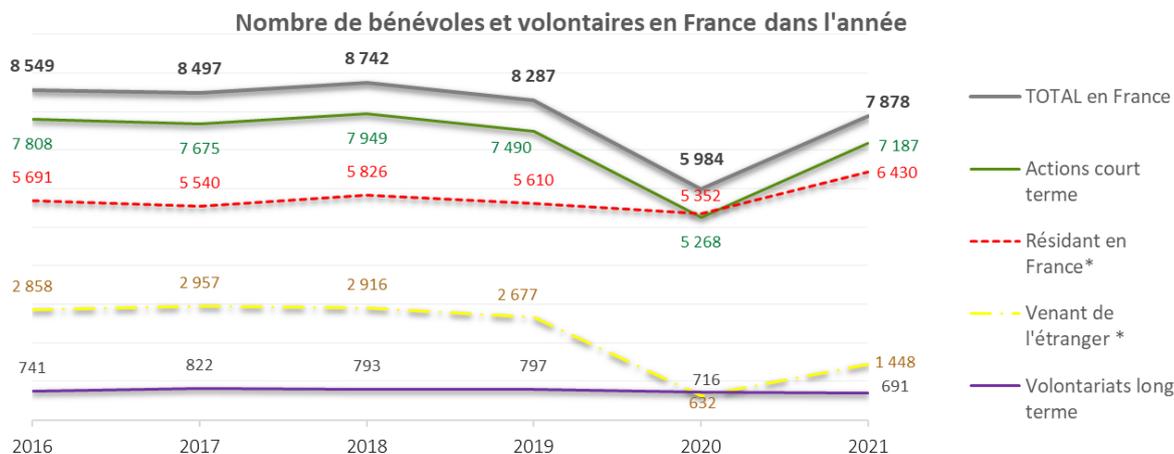
L'apport des chantiers pour les bénévoles est important à de nombreux égards :

- des occasions d'émancipation et d'épanouissement personnel,
- des temps d'apprentissage de la vie en collectivité,
- des opportunités de rencontres avec d'autres personnes issues de tout horizon social, culturel, géographique,
- des temps d'acquisition de connaissances (sur l'environnement, le patrimoine, les langues étrangères, etc.),
- des temps de découverte du travail et notamment du travail manuel,
- une expérience de mobilité et d'engagement.

### *Animation locale, aménagement des territoires et vision de la jeunesse et des étrangers*

Les impacts positifs pour les territoires qui accueillent ces chantiers et leurs populations locales sont nombreux également avec une animation et une valorisation de tous les territoires, un développement des liens intergénérationnels et interculturels, une ouverture sur les autres et sur le monde mais également, une évolution des regards sur les jeunes et un changement d'image sur les territoires.

La crise sanitaire a très fortement impacté les chantiers (actions court terme) en 2021, les échanges internationaux étant impossibles avec de nombreux pays pendant cette période. En 2021 les courbes remontent, mais ne retrouvent pas le niveau des années « d'avant COVID », où plus de 8 000 bénévoles étaient accueillis, 1/3 d'entre eux venant de l'étranger pour participer à un chantier en France. Parallèlement, plus de 2 000 bénévoles et volontaires partaient de France pour participer à un projet à l'étranger jusqu'en 2019, le volume est descendu à moins de 600 en 2020, mais remonte déjà en 2021.



*Chacune des associations du réseau est consciente de la crise climatique en cours. C'est pourquoi, elles ont mené des actions et mis en place des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable à différents niveaux.*

## 2) Historique de l'action environnementale au sein du réseau Cotravaux

### a. Projets associatifs, interventions d'urgence, ruralité et « écologie humaine »

Chacune des associations du réseau Cotravaux a une histoire particulière dans le domaine de l'environnement, de l'écologie, du développement durable, mais ces thématiques n'étaient pas centrales à l'origine. Les associations les plus anciennes du réseau sont issues de mouvements internationaux nés dans la mouvance pacifiste à la fin de la première guerre mondiale. Réconciliation, reconstruction, solidarité ont été les premiers moteurs du mouvement chantiers, qui se développe après la seconde guerre mondiale avec la création de nouvelles associations. Si aujourd'hui encore la promotion de la Paix est un objectif partagé<sup>1</sup>, les associations ont développé des actions dans différents domaines, concrétisant leur attachement à des valeurs : engagement volontaire, intérêt collectif, ouverture internationale, justice sociale, non-violence, respect de la diversité, défense du patrimoine, solidarités, développement local, relations internationales, etc.

*Si la sauvegarde de la nature et l'éducation à l'environnement ne font pas partie de l'ADN des associations, elles se sont engagées auprès de populations victimes d'évènements naturels, ou dans des territoires délaissés :*

#### **Interventions d'urgence et reconstruction lors d'inondations ou autres catastrophes naturelles :**

Le Service Civil International a développé ce type d'actions dès les années 1920 et a pu, par exemple, mobiliser plus de 250 volontaires internationaux pour venir en aide à la population d'une commune du Tarn-et-Garonne après la dramatique crue de 1930. De nombreuses interventions à la suite d'inondations ou de glissements de terrain ont lieu en France au cours des années, mobilisant plusieurs associations dans la phase de déblaiement comme dans celle de la reconstruction.

Ces actions de solidarité humaine sont aussi l'occasion d'une prise de conscience directe de la force de la nature et des erreurs humaines, d'une formation sur des mesures de sécurité et des méthodes de construction adaptées aux risques locaux.

Dans cette lignée, l'association des Compagnons Bâisseurs s'est implantée à Saint-Martin en 2018, pour accompagner des habitant·es en grande difficulté, dans la reconstruction et la réhabilitation de leurs habitations, et soutenir des parcours de formation et d'insertion sociale et professionnelle.

#### **Lutte contre la désertification des campagnes :**

✓ Une association symbolise cette volonté : Alpes de Lumière, qui retrace ainsi sa création en 1953 :

*« Devant le constat alarmant de l'exode des campagnes, Pierre Martel, curé de campagne de Simiane-la-Rotonde, fonde le mouvement Alpes de Lumière en 1953, dans le but de sensibiliser les populations locales aux richesses de leur pays. Pour faire revivre l'arrière-pays provençal, il favorise le développement d'une véritable culture de territoire, un nouveau « savoir-vivre et partager », sans exclure quiconque mais au contraire en suscitant des liens sociaux, culturels, personnels entre les hommes.*

*Peu à peu, à travers des actions de sensibilisation, d'inventaires et de chantiers d'aménagement des villages mais aussi par la réalisation de recherches et de leurs publications destinées à transmettre les savoirs et savoir-faire locaux, l'association a su développer des outils au service de la valorisation du patrimoine et des paysages tout en perpétuant des valeurs de participation citoyenne, de solidarité et de comportement responsable ».*

Les publications d'Alpes de Lumière révèlent le patrimoine naturel, architectural, culturel et parle de la vie des hommes et des femmes en Provence. Les collections ont des titres évocateurs « *Des hommes et des plantes* », « *L'eau en Provence* », « *Sites et monuments de Provence* », « *Encyclopédie des montagnes provençales* », « *La vie autrefois en Haute Provence* ». Les revues éditées par l'association sont aussi des outils de sensibilisation aux questions environnementales. Ainsi, dans la revue « *Histoire des forêts* », un numéro de l'année 1968 porte sur le Val de Sault et Pays d'Albion « *Note sur les dégradations des bois de la Haute-Provence à travers les âges* », étudiant les dégradations dues à différents facteurs, dont l'intervention humaine.

<sup>1</sup> En 2022, face à la guerre en Ukraine, les associations ont collectivement affirmé leur volonté de continuer à accueillir des bénévoles et des volontaires d'Ukraine et de Russie, y compris sur la même action, dans un environnement bienveillant.

# VAL DE SAULT ET PAYS D'ALBION

\*\*\*\*

P. MARTEL

## HISTOIRE DES FORÊTS

NOTES SUR LES DEGRADATIONS DES BOIS  
DE LA HAUTE-PROVENCE A TRAVERS LES AGES



### Table des Matières

Note pour la deuxième édition (1955) .....	4
Nos sources .....	5
Limites de la région étudiée .....	6
I. — La sylvie ancienne .....	7
II. — Les variations du régime des eaux .....	11
III. — Les variations du climat .....	19
IV. — Rôle des bois et méfaits des défrichements .....	23
V. — Les dégradations dues aux animaux .....	29
VI. — Les dégradations dues aux particuliers .....	35
VII. — Les besoins de l'industrie et de l'artisanat .....	41
VIII. — Autres influences historiques .....	53
IX. — La forêt capitalisée ou socialisée ? .....	61
X. — Le phénomène karstique .....	69
XI. — Conclusions prospectives .....	77
Epilogue .....	83
Document : Les essarts dans la terre gaste (Th. Sclafert) .....	84
Index des noms de lieux .....	86

Sauf indications contraires, les photos sont de l'auteur.

- ✓ Pour aider le monde paysan, améliorer les conditions de vie et désenclaver des hameaux, les associations organisent des chantiers d'adduction d'eau, des « chantiers foin » et autres actions.
- ✓ Des associations investissent des sites abandonnés en milieu rural, et redonnent vie à des hameaux, comme Les Villages des Jeunes (Solidarités Jeunesses) avec le hameau de Vaunières dans les Hautes-Alpes en 1963 ou encore, le Service Civil International avec le village de Moulès en Aveyron en 1969.

#### De l'enseignement universitaire au chantier :

En 1969, l'association Études et Chantiers, qui faisait jusque-là des études pour d'autres associations, se lance dans l'organisation de chantiers dans le domaine de l'environnement, en lien avec des enseignant-es du département de géographie de l'Université de Paris VIII. Les étudiant-es de la nouvelle filière « *Initiation à l'écologie humaine et appliquée* » rejoignent les équipes d'animation des chantiers de l'association, et essaient ainsi de résoudre concrètement des problèmes environnementaux étudiés à l'Université<sup>2</sup>.

#### b. Des politiques nationales soutiennent le développement de chantiers environnementaux<sup>3</sup>

Autour de la table de Cotravail, les associations sont incitées à développer de nouveaux types de chantiers dans le cadre de programmes qui mobilisent des crédits publics spécifiques :

**Création des Parcs Naturels Régionaux**, réalisation de chantiers de jeunes bénévoles, soutenus par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) : en 1968, 2 500 jeunes ont participé à 70 chantiers répartis dans les 10 parcs en création. Ces chantiers sont principalement orientés vers la réalisation de petits équipements socioculturels, d'aménagements en vue d'activités sportives et de plein air, de réalisation de travaux d'intérêt communal comme des adductions d'eau, ou encore, de réalisations culturelles (réhabilitation du bâti) et éducatives (panneaux pédagogiques sur les arbres et la géologie). La protection de la faune, de la flore

<sup>2</sup> Intervention d'Alain Buée lors du Colloque « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? » organisé par le Pajep en mars 2022 <https://youtu.be/tS7-eSb90cw?list=PLCl21Szqu6LuPV6NvRxAKXVQi85qpM3vM>

<sup>3</sup> Éléments de l'intervention d'Arnaud Loustalot – Colloque « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? » organisé par le Pajep en mars 2022 [https://youtu.be/ke\\_jUY7inRs?list=PLCl21Szqu6LuPV6NvRxAKXVQi85qpM3vM](https://youtu.be/ke_jUY7inRs?list=PLCl21Szqu6LuPV6NvRxAKXVQi85qpM3vM)

ou du milieu ne fait pas partie des actions confiées à cette époque aux chantiers de bénévoles. L'hypothèse d'Arnaud Loustalot est que l'administration Jeunesse et Sports a été associée à la seconde phase de création des Parcs Naturels Régionaux : la phase pédagogique, mais pour la première phase, dite d'intervention, pour le sauvetage d'un biotope menacé par exemple, il n'est pas envisagé de recourir aux chantiers de bénévoles.

**La création en 1971 du ministère de la Protection de la nature et de l'environnement amène de nouveaux financements pour les chantiers de jeunes bénévoles avec :**

- Le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE) : Opérations de sensibilisation et de formation d'animateur·rices liées à l'environnement.

À titre d'exemple, trois types d'actions ont été financées à Concordia par ce biais en 1977 : des stages de formation d'animateurs et d'animatrices de chantiers en Savoie et dans le Jura ; des stages de sensibilisation des jeunes à l'environnement en Ardèche et Savoie ; un chantier d'études d'itinéraires de randonnées et de sensibilisation de la population locale dans le Morbihan.

Au programme du stage : une sensibilisation au contexte du territoire, tant économique, qu'humain et environnemental.

Les stagiaires encadreront l'été suivant des chantiers dans la région : aménagements de gîtes d'étape ou d'un éco-musée, de terrains de jeu forestiers pour les enfants et fenaison chez les agriculteurs.

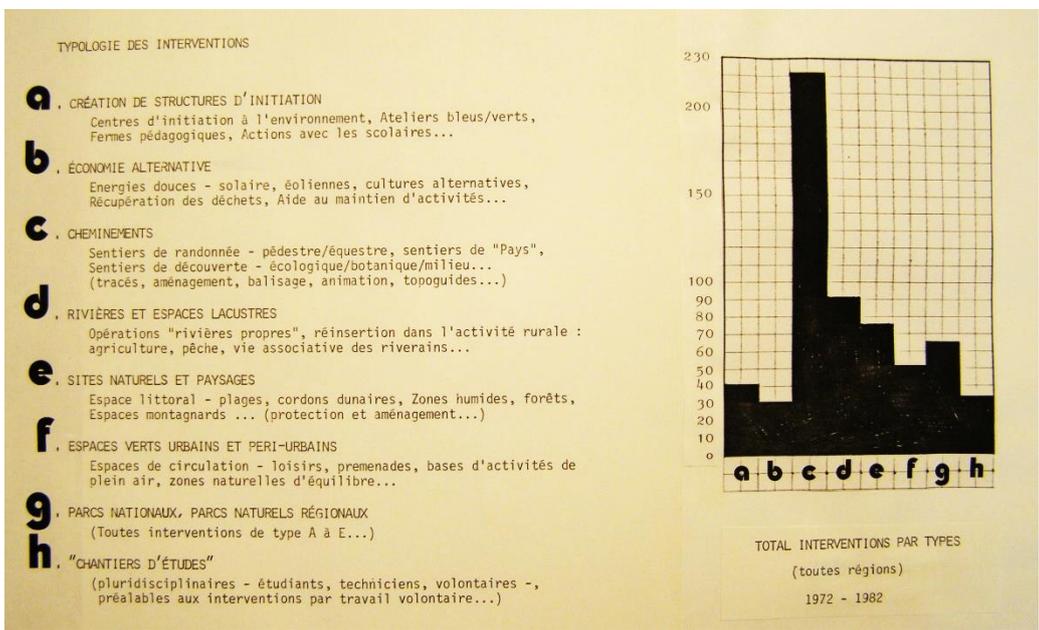
**LOCALISATION DU STAGE :** BEAUFORT S/ DORON ( Savoie)  
**TITRE DE L'OPERATION :** STAGE DE FORMATION D'ANIMATEURS  
**BAILLEUR D'OUVRAGE :** CONCORDIA  
**DATES :** 23 DECEMBRE 1977 au 3 JANVIER 1978  
**NOMBRE DE JOURNEES DE BENEVOLES :** 187  
**TRAVAIL REALISE :** Le déroulement du stage a été conçu de manière à développer les thèmes suivants :

- Information sur le milieu montagnard
  - Présentation générale du Beaufortain
  - Agriculture ( visite et rencontre du Président de la Coopérative Laitière, visite d'exploitations).
  - Déconcentration des industries en montagne, problèmes de la double activité et de la protection de l'environnement.
  - Le développement touristique et son insertion dans le milieu.
  - Les communes rurales et le développement.
  - La vie sociale et l'animation.
- Animation en milieu rural
  - Veillées de hameaux chez les agriculteurs
  - Animation avec les enfants.

**OBSERVATIONS :** Ce séjour a permis une bonne sensibilisation des stagiaires à la vie socio-économique et à l'environnement en montagne. La plupart y reviendront à Pâques ou en été pour y assurer l'animation de chantiers : aménagements de gîtes étapes, d'un éco-musée, d'un terrain de jeux forestier pour les enfants, fenaison chez les agriculteurs.

- Les crédits d'intervention du ministère chargé de l'environnement à partir de 1974.
- La Charte de la Qualité de la Vie, adoptée en 1978, dont la mesure 101 (sur 106) est : « Développer les chantiers ouverts aux jeunes et consacrés à l'amélioration de l'environnement : 500 000 journées par an. Faire prendre en charge par l'État la moitié de la rémunération des professionnel·les appelé·es à assurer l'encadrement des chantiers ».

*Ces programmes et financements permettent aux associations de développer des chantiers « environnement - nature », catégorie très large, qui regroupe plusieurs types d'interventions.*



Au milieu des années 1970, ces chantiers représentent environ 15% des chantiers de jeunes bénévoles et mobilisent jusqu'à 3 000 volontaires par an.

« **Opérations rivières propres** » : en 1972, l'association Études et Chantiers entreprend en Bretagne un travail important en relation avec des universitaires et des associations de pêche et de pisciculture. Ces premiers chantiers expérimentaux font école parmi les associations de chantiers. Les opérations « Rivières propres » se développent dans toutes les régions. Douze années plus tard, une cinquantaine de rivières ont bénéficié de l'opération « Rivières propres », des dizaines de kilomètres de cours d'eau ont été nettoyés.

« *L'objectif des associations de chantiers n'est pas de prendre en charge la rivière mais, en tentant de rattraper trente années de non-entretien, d'amener par leur intervention à l'échelle humaine, les populations environnantes à une prise de conscience des problèmes dus aux pollutions dont l'effet sur leur environnement est manifeste* »<sup>4</sup>

La double vocation de ces interventions : opérationnelle et éducative est soulignée dans cet exemple.

Les années 1980 voient les crédits environnement régresser. En 1989, c'est le ministère de la Jeunesse et des Sports qui affecte des crédits à des actions d'éducation à l'environnement, animation d'activités ou communication avec les « **Campus Verts** ». Pour assurer un encadrement qualifié, certaines des associations font appel à des interventions extérieures, services de l'État, associations de protection de l'environnement ou d'éducation à l'environnement et au développement durable. Des spectacles et autres supports de sensibilisation, sont créés grâce à ces chantiers « **Campus Verts** ».

### c. Nouveau contexte des années 1980

Les politiques nationales des années 1970 disparaissent dans les années 1980. Avec la régionalisation et la déconcentration des crédits, d'autres acteurs doivent être mobilisés.

En 1983, une note de Cotravaux « *les chantiers de jeunes volontaires et l'environnement* », destinée à développer la coopération avec les Délégués Régionaux à l'Architecture et à l'Environnement (DRAE), dressait un bref historique qui retrouve 40 ans plus tard sa place dans cette étude :

« *Le chantier de jeunes volontaires, lieu de pratiques privilégiées des axes principaux de l'éducation populaire et des activités de jeunesse, moment de rencontres – internationales, intersociales, interculturelles... - s'est notamment développé dans les décennies de l'après-guerre, au cours desquelles il prend toute sa place dans la gamme des loisirs actifs et éducatifs. (...)*  
« *Dans la phase de croissance économique, les Associations de chantiers vont sensiblement s'ouvrir à de nouvelles données de l'intervention et de l'aménagement du territoire et du cadre de vie. Elles proposent alors aux jeunes d'œuvrer, dans un double objectif de formation et de service, pour la promotion de l'environnement et du cadre de vie naturel, bâti et social.*  
*Deux grandes valeurs semblent alors avoir été expérimentées et investir le « capital pédagogique » de la mouvance chantiers. D'une part, l'acquis que représente la pratique d'associations dans les mouvements pour le développement régional et micro-régional, l'intérêt de nombreux militants associatifs et volontaires pour la politique des « pays » en faveur de l'émergence de leurs identités culturelles et économiques. D'autre part, la prise de conscience, largement motivée chez les jeunes sensibilisés à l'écologie et aux valeurs de la vie quotidienne, des grands axes d'action, de réflexion et d'engagement que représentent les politiques concernant l'environnement, l'urbanisme et le logement, avec leurs accompagnements sociaux. »*

Dans la typologie des chantiers alors dressée, on trouve déjà les différentes catégories autour de l'environnement (protection de la nature, prévention des pollutions, éducation à l'environnement, actions dans les sites naturels, etc.), de l'écologie (énergies douces, alternatives nouvelles, etc.), du cadre de vie (aménagement d'espaces verts urbains, périurbains ou forestiers, etc.) et de l'habitat, notamment rural.

---

<sup>4</sup> Livret « « Preuves à l'appui » - 25 années d'action volontaire en cogestion (Cotravaux - 1985)

## Régionalisation et déconcentration : de nouveaux partenaires qu'il faut convaincre de soutenir les actions<sup>5</sup>

En 1983, la décentralisation en cours a fait évoluer les pratiques. L'enjeu est alors que les services déconcentrés des différents ministères participent aux concertations régionales mises en place pour les chantiers de jeunes bénévoles. Au niveau national, les ministères témoignent de leur soutien aux chantiers de bénévoles par des circulaires et instructions co-signées (la circulaire interministérielle de 1980 a été cosignée par le ministère de l'Environnement et du cadre de Vie), des recommandations à leurs services et aux organisateurs de chantiers :

« Par leurs activités, les chantiers de jeunes favorisent un éveil aux problèmes de logement des populations défavorisées et à ceux des sites, des espaces collectifs et du paysage. Ils assurent la formation des jeunes à des techniques de réhabilitation, de mise en valeur de l'environnement, de préservation du milieu de vie quotidienne et du patrimoine culturel, architectural et historique ».

### d. Des initiatives variées, « l'écologie est à la mode »<sup>6</sup>

Au-delà des programmes soutenus pas des crédits publics, différentes initiatives écologiques sont mises en œuvre par des chantiers de bénévoles : installation de panneaux solaires, chantiers « anti-gaspillage » ou encore d'aide au développement de l'agriculture biologique. Ces chantiers et initiatives se multiplieront au fur et à mesure de la prise de conscience écologique, et porteront des actions en lien avec les luttes écologiques militantes.

En 2009, pour les 50 ans de Cotravaux, le réseau veut présenter la variété des actions des associations. Dans les 50 actions sélectionnées, les thématiques environnementales sont en bonne place.

Quelques exemples :

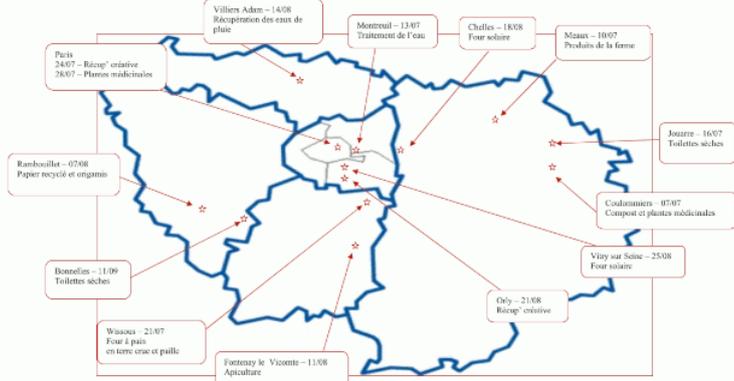
#### Des pratiques de développement durable à l'éducation à l'environnement :

- Manger autrement sur les chantiers (Cotravaux Auvergne)
- La lutte contre le gaspillage ne fait que commencer ! (Action d'Urgence Internationale / Pain de l'Espoir)
- Sensibilisation à l'éducation environnementale en chantier (Études et Chantiers Espace Central)
- Une éco-messagère pour l'environnement (Cotravaux Ile-de-France)

### UNE ÉCO-MESSAGÈRE POUR L'ENVIRONNEMENT



Dès sa création en 2007, la coordination francilienne de Cotravaux s'est engagée dans une démarche d'éducation à l'environnement afin d'ancrer ses actions dans le développement durable. C'est pourquoi, elle s'est engagée au sein du comité de pilotage du Collectif d'Éducation à l'Environnement Francilien (CEEF). S'inspirant de l'expérience du SCI (2008), Cotravaux Ile-de-France développe une mission d'éco-messager, occupée par une volontaire SCV. L'objectif est de sensibiliser les bénévoles aux questions environnementales pendant les chantiers internationaux de l'été 2009.



**Lieu :** région Ile-de- France

**Participants :** l'éco-messager et les bénévoles internationaux

**Action menée par :** Cotravaux Ile de France (Vir'Voit - SJ Ile de France / Concordia Ile de France / Service Civil International / Groupement Rempart Ile de France / études ET chantiers Ile de France)

**Dates :** été 2009

**Durée :** 14 interventions d'une journée

**Projet soutenu par :** le Conseil Régional d'Ile-de-France, l'Ascé

Chaque animation commence par un partage des expériences et des pratiques entre les volontaires - mais aussi avec les habitants de la commune - autour d'un sujet choisi avec la thématique du chantier. L'animation devient pratique avec la fabrication d'éco-objets (four solaire, toilettes sèches, récup' créative) et des sorties d'initiation (phytothérapie, apiculture). Un atelier de sensibilisation a déjà été proposé lors de la formation des animateurs du SCI. Deux à trois chantiers ont été choisis par association membre de Cotravaux Ile de France. Au total, l'éco-messager réalisera 14 interventions d'une journée cet été.

Au travers de leurs délégations régionales ou de leurs membres locaux, les associations de Cotravaux se retrouvent dans plusieurs régions pour échanger ensemble et promouvoir leurs actions et les démarches de volontariat.

<sup>5</sup> Cet enjeu est encore d'actualité, avec les récentes réorganisations territoriales et des services déconcentrés.

<sup>6</sup> Accroche dans le programme de Jeunesse et Reconstruction présentant les chantiers de l'été 1993

## Aménagement des espaces naturels, biodiversité et maraichage bio :

- *Volontaires pour le jardin bio de « Planète Lilas »* (Service Civil International)
- *Paysage, terrasses et Biodiversité : Les chantiers de Léotoing* (Les Amis de Léotoing /Union REMPART)
- *Mutualiser des connaissances pour une cause commune* (Alpes de Lumière)
- *Aménagement d'un sentier d'accès, Vallée des Merveilles* (Neige et Merveilles)
- *Volontaires internationaux au service d'un espace naturel* (Études et Chantiers Grand Est)

## Développement durable et solidarités : insertion, économie solidaire

- *Parcours Solidarités* (Vir'Volt / Solidarités Jeunesses)
- *Auto Eco réhabilitation* (Association Nationale des Compagnons Bâisseurs)
- *Économie solidaire et maraichage bio. Le "Bio cabas"* (Service Civil International Région Nord)
- *Chantier et réussite éducative* (Études et Chantiers Ile-de-France)

## 2013 : Le PRIX Observo récompense des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable dans deux des trois catégories

Les années 2010 ne sont pas en reste, on peut y voir la continuité du travail réalisé par plusieurs associations du réseau pour lancer des pistes de réflexion, mettre en place des pratiques plus durables et continuer le travail éducatif entrepris sur l'environnement et le développement durable, la dimension sociale et citoyenne restant au cœur des préoccupations du réseau.

C'est dans cette optique que l'Observatoire des actions collectives, bénévoles et volontaires créé par Cotravaux, lance la première (et finalement unique) édition du **Prix Observo** en 2013, pour valoriser des actions entreprises dans trois catégories : *Solidarité, Patrimoine et Environnement*. Les candidatures sont ouvertes au-delà du réseau Cotravaux, et deux prix vont récompenser des projets qui ne sont pas portés par les associations du réseau :

### Pour la catégorie « ENVIRONNEMENT », l'association lauréate est « Disco Soupe ».

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, l'association organise des actions de sensibilisation. Le principe est de récupérer les fruits et légumes invendus ou impropres à la vente (taille ou forme non standard) pour préparer des soupes, des salades ou des jus afin de les distribuer gratuitement pendant qu'un groupe joue de la musique en live. Cette action a inspiré des associations de Cotravaux, pour des animations sur leurs propres événements.

**Sensibiliser en musique aux enjeux du gaspillage alimentaire**

**Prix Observo 2013**  
des engagements collectifs, bénévoles et volontaires

Créée en 2012 à Paris, Disco Soupe cherche à sensibiliser le public au problème du gaspillage alimentaire. Son action passe par l'organisation d'événements gratuits et ouverts au public, où chacun est invité à participer à la préparation et à la distribution de soupes et de salades, à partir de fruits et légumes déclassés.

**Quoi ?** Des événements conviviaux de sensibilisation au gaspillage alimentaire  
**Quand ?** Toute l'année, quelques heures par événements  
**Où ?** Aix, Marseille, Bouches-du-Rhône  
**Qui ?** Antennes Aix-Marseille et nationale de Disco Soupe, Champs libres, AFEV, Artisans du Monde, Bellaïok  
**Combien ?** 11 bénévoles et nombreux participants

Pour Disco Soupe, la lutte contre le gaspillage alimentaire passe par la cuisine et la dégustation de recettes « anti-gaspi ». Des actions de sensibilisation, festives et participatives, permettent de diffuser des messages relatifs à la meilleure gestion des fruits et légumes par les structures de distribution et les consommateurs. Le principe : des fruits et légumes invendus et disqualifiés sont récupérés auprès des Marchés d'intérêt National, des maraichers ou supermarchés. Soupes, salades et jus sont ensuite préparés par des bénévoles qui invitent le public à mettre la main à la soupe, sur fond de musique « live ». La combinaison « musique et cuisine » facilite la discussion sur des enjeux difficiles de manière légère et non culpabilisante, en donnant à chacun – habitants du quartier, associations locales, passants – l'occasion de s'exprimer.



ENVIRONNEMENT

**Rallye des jardins : à la découverte des enjeux du développement durable**

**Prix Observo 2013**  
des engagements collectifs, bénévoles et volontaires

L'association La Case est un centre de documentation, d'animation et de formation sur le développement durable et la solidarité internationale. Elle accompagne des porteurs de projets du Val d'Oise et de Paris sur ces thématiques. Elle pilote elle-même différents projets (animation, formation) tout en mettant à disposition son fonds documentaire.

**Quoi ?** Un événement de sensibilisation au développement durable  
**Quand ?** 3 jours de rallye en juin 2013  
**Où ?** Villiers-le-Bel, Val-d'Oise  
**Qui ?** La Case, commune de Villiers-le-Bel, Protection Judiciaire de la jeunesse, établissements scolaires, maisons de quartier, bibliothèques, centre communal d'action sociale, conseil des Sages.  
**Combien ?** Une centaine de bénévoles

Pour sa quatrième édition, le Rallye des jardins continue de s'ouvrir au plus grand nombre. Animé et conçu par des enfants, des jeunes et des adultes, bénévoles, enseignants et éducateurs, cette action vise à favoriser l'apprentissage par la participation active. Les habitants découvrent le développement durable grâce à un parcours pédestre, des énigmes et des jeux installés dans les jardins familiaux, véritable poumon vert de Villiers-le-Bel (232 jardins au total). Les jeunes sont acteurs du rallye, ils s'investissent durant 9 mois avant le projet, acquièrent des savoirs qu'ils transmettent les jours de rallye, des savoir-faire et des savoir-être. Grâce au rallye des jardins, cette partie du territoire est aujourd'hui connue des habitants. En 2013, ce sont plus de 350 personnes qui ont participé à l'événement.



SOLIDARITÉ

Pour la catégorie « SOLIDARITÉ », l'association lauréate est LA CASE, centre de documentation, d'animation et de formation sur le développement durable et la solidarité internationale basé à Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise. C'est son projet « Rallye des jardins » qui a été primé, cette action se réalisant en partenariat avec différents acteurs présents dans la commune : Protection Judiciaire de la jeunesse, des établissements scolaires, maisons de quartier, bibliothèques, le centre communal d'action sociale, le conseil des Sages, etc. pour mobiliser et accompagner les jeunes qui s'investissent 9 mois pour préparer le rallye. Ces jeunes acquièrent des connaissances sur les enjeux du développement durable, qu'ils transmettent aux participants lors du rallye, parcours pédestre, pédagogique et ludique dans les jardins familiaux de Villiers-le-Bel.

### 3) La prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents statutaires des associations

Associations agréées jeunesse et éducation populaire, les membres du réseau Cotravaux sont particulièrement concernés par les enjeux contemporains, et notamment ceux qui touchent les jeunes. Accueillant très majoritairement des jeunes dans leurs activités de chantiers ou de volontariat, elles évoluent avec les générations qui montent et les nouveaux défis sociétaux.

Ces évolutions se constatent sur le terrain, dans les actions et les pratiques, mais elles sont aussi régulièrement formalisées : modification des statuts, textes de référence, évolution de la gouvernance, etc.

Un questionnaire, envoyé aux associations membres du réseau en septembre 2022, a permis d'en apprendre plus. Il révèle une réelle diversité dans la prise en compte des enjeux environnementaux et du développement durable.

Une association comme *Études et Chantiers* se positionne très vite sur l'écologie. En 1971, l'association se dote d'une charte qui formalise son engagement écologique et intègre la préservation de la nature dans ses statuts à la suite de sollicitations d'étudiant-es et de professeur-es de géographie de l'Université de Vincennes qui souhaitent trouver des lieux et des occasions pour mettre en pratique une écologie de terrain. En 2020, l'association cherche à réactualiser son projet national, elle crée donc un groupe de travail autour du développement durable et de l'engagement citoyen. Il en résulte la production d'un « *Rapport sur l'action d'Études et Chantiers en faveur de la transition écologique* » qui présente 30 propositions et 18 recommandations (parmi ces propositions, la mise en place d'un programme de chantier d'année comme il en existe pour l'été dans le but de permettre aux personnes de s'engager dans des projets d'intérêt écologique sur leur territoire à tout moment).

L'Union REMPART, qui dès sa création en 1966, mentionne dans ses statuts qu'elle souhaite :

---

**« Promouvoir une action culturelle globale fondée sur la connaissance, la préservation, la réhabilitation ou l'animation du patrimoine artistique, architectural, archéologique, historique et naturel »**

---

L'association réaffirme cet engagement dans une charte publiée en 1979 où, dès les premières lignes, on peut lire « REMPART doit œuvrer de façon égale en faveur du patrimoine bâti et naturel ». Et REMPART continue d'affirmer et de préciser son engagement en faveur de la transition écologique et le développement durable avec la production, en 2014, d'un *Texte d'Orientation Général (TOG) nommé « REMPART, le patrimoine et le développement durable »*. Ce TOG est l'occasion pour REMPART de montrer en quoi ses actions s'intègrent dans les piliers du développement durable, mais aussi de faire un état des lieux des pratiques de développement durable qui existent sur les chantiers de bénévoles de l'association. Ce travail préfigure la publication en 2021 du Livre Blanc de REMPART « *Agir pour la transition écologique et la biodiversité* »<sup>7</sup>, rendue possible grâce à la mise en place d'un groupe de travail « Transition écologique » qui a pu sonder l'état des pratiques de développement durable et révéler les engagements multiples des associations de l'Union REMPART. Ce document est en même temps un outil pour comprendre le changement climatique et ses impacts, notamment sur le patrimoine, et un guide qui, sur huit thématiques, identifie des bonnes pratiques et des préconisations pour agir au quotidien en faveur de la transition écologique et pour un développement durable.

Le Livre Blanc est aussi l'occasion pour REMPART de présenter ses 5 engagements pour le climat :

- Mettre en œuvre une pédagogie de chantier intégrant les enjeux climatiques
- Diffuser dans son réseau des pratiques vertueuses
- Faire de la formation aux enjeux climatiques
- Observer les conséquences du changement climatique sur ses sites et recenser les mesures adaptatives
- Prendre en compte les effets du changement climatique dans les projets de restauration

À travers le Livre Blanc, REMPART démontre le sérieux de son engagement écologique. À tel point que l'initiative a même été saluée par le Commissariat général au développement durable (CGDD) du Ministère de la Transition

---

<sup>7</sup> Ce document est téléchargeable sur le site de l'Union REMPART « [Le Livre Blanc](#) ».

Écologique. Cet engagement a également été reconnu par la DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative) qui soutient les actions de l'Union REMPART dans le cadre du programme « *Jeunes & Nature* ». Ce programme vise à mener des actions concrètes en faveur des écosystèmes de la biodiversité et de sensibilisation aux métiers de l'environnement tout en étant cohérent avec les réalités du territoire sur lequel l'action est menée.

Parmi les associations du réseau Cotravaux qui ont intégré des tenants du Développement Durable dans leurs documents de référence, on trouve aussi *Neige et Merveilles*. Cette association des Alpes Maritimes s'est dotée en 2017 d'une « *Charte environnementale* » pour son centre d'accueil, obtenant en parallèle la labellisation « *Clef Verte* » (label de tourisme durable). La charte stipule « *Depuis sa création nous accordons une place centrale au respect de l'environnement* » et fait un état des lieux des pratiques de développement durable (économie d'eau/énergie, tri déchets, isolation, produits écolabellisés, etc.) sur le site de l'association.

De son côté *l'Association des Jeunes de Chantiers* (AJC), basée au Viel Audon en Ardèche du sud, a inscrit son engagement écologique dans son « *Projet éducatif* » en 2012. Dans ce document, on peut voir inscrit « *l'adoption d'un mode de vie écologique* » comme objectif éducatif et qui se traduit par une gestion durable des déchets, de l'eau, de l'énergie et une attention particulière à la provenance des aliments.

Nous pouvons également citer *Concordia* parmi les associations qui ont fait évoluer leur projet associatif afin d'y intégrer les défis écologiques contemporains, dans une partie spécifique :

---

**« Défendre notre planète et ses écosystèmes » :**

**« Nous nous devons de nous investir dans la promotion et la réalisation d'un environnement préservé, d'une gestion saine et équitable des ressources ainsi que dans la protection de la biodiversité »**

***Projet associatif de Concordia, mis à jour en 2018***

---

Ce passage montre la volonté de l'association de s'investir dans la protection de l'environnement dans la perspective d'une gestion raisonnée qui permet à tout un chacun de jouir des ressources de la nature sans dégrader cette dernière. Des engagements, qui nous le verrons dans la suite de cette étude, se retrouvent bel et bien dans les actions de Concordia.

Tous ces exemples montrent qu'une sensibilité à l'écologie et au développement durable est largement partagée dans le réseau Cotravaux. On le voit autant dans le nombre de documents produits (actualisation et mise à jour de statuts, adoption de chartes, publication de documents internes, de rapports et d'études, création d'outils, etc.) que dans les ressources humaines allouées (groupes de travail, réunions, référent-es, etc.) à ces sujets. Cotravaux Nouvelle-Aquitaine par exemple concrétise son engagement par la sensibilisation des associations du réseau régional au travers d'animations liées aux ODD lors de temps forts du réseau (journées interchantier, séminaires, colloques, etc.).

Avec le renouveau de leurs membres et de leurs instances élues, les thématiques écologiques, environnementales et la transition écologique, arrivent dans les échanges et les réflexions des associations. C'est l'exemple du *Club du Vieux Manoir* dont un peu plus de la moitié des directeur-trices de chantiers sont des jeunes de moins de 30 ans, concerné-es par l'urgence écologique à laquelle nous faisons face. Ainsi, l'association a mis ce thème à l'ordre du jour des réunions des équipes d'animation de ces chantiers, pour parler du développement durable et de la manière dont cette notion peut être mise au centre de l'organisation des chantiers d'Ados. Ces temps sont aussi l'occasion de partager de bonnes pratiques et de sensibiliser les personnes qui n'étaient pas encore très concernées par les questions environnementales.

Il est très clair que les associations du réseau dans leur ensemble évoluent vers une prise en compte accrue de la transition écologique et une application plus assidue des principes du développement durable. Chose qui fait sens pour des associations d'éducation populaire qui font la promotion de l'engagement citoyen, et principalement à destination de la jeunesse, quand on sait qu'en 2019 l'environnement était la première préoccupation des 18-30 ans (CREDOC, Consommation et modes de vie, 2019).

#### 4) Évolutions des attentes du public, en particulier de la jeunesse

Alors que l'écologie est encore un sujet émergent dans les préoccupations sociétales, la fin des années 1960 et le début des années 1970 sont le théâtre de la naissance de centaines de « clubs nature » dans les collèges, lycées, maisons des jeunes et de la culture, foyers de jeunes à travers toute la France. Ces instances agrègent des jeunes qui vont vivre leur premier intérêt et engagement pour l'environnement. Ils jouent un rôle actif dans plusieurs mouvements de jeunesse, tels que les Jeunes Amis des Animaux (créé en 1955), Jeunes et Nature (créé en 1967) ou encore, les clubs Connaître et protéger la nature (créé en 1972).

Le public des associations du réseau Cotravaux est très majoritairement jeune (75 à 80 % des volontaires ont moins de 30 ans). Comme nous l'avons indiqué plus tôt, l'environnement et plus précisément la crise écologique en cours est une préoccupation majeure de la jeunesse. Un constat qui semble se confirmer après avoir recueilli les témoignages de dizaines de jeunes bénévoles sur des chantiers durant l'été 2022 à travers des conversations mais aussi des entretiens approfondis avec des bénévoles de plusieurs associations et dans différentes régions de France (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes Côte d'Azur). Ces jeunes, français ou internationaux, sont toutes et tous ravis de participer aux différentes pratiques de développement durable sur leur chantier. Une bonne partie des jeunes affirme avoir déjà pris ces habitudes et mis en place ces pratiques au quotidien. Cela signifie que non seulement les associations sensibilisent les volontaires non informés au sujet du développement durable mais qu'elles se placent aussi dans la continuité d'un travail déjà commencé par les parents ou les éducateurs et éducatrices. Confortant d'autant plus les jeunes dans l'idée que les gestes réalisés durant leurs vacances comme dans leur quotidien sont normaux et nécessaires.

La rencontre de bénévoles provenant de différentes régions de France et de différents pays est au centre de l'action de la quasi-totalité des associations du réseau Cotravaux, il n'est donc pas étonnant que les préoccupations écologiques soient un bon support pour rapprocher tous ces jeunes issus de milieux différents. Le changement climatique, la pollution, l'érosion de la biodiversité sont des phénomènes globaux qui permettent à chaque volontaire de se sentir concerné et de s'investir.

*“ Discuter et travailler sur ces sujets permet d'en apprendre plus sur les autres et sur la manière dont ces problématiques sont traitées dans leurs pays ”*

*Alicia, espagnole de 22 ans en échange de jeunes chez Vir'Volt durant l'été 2022*

Il suffit de regarder l'exemple des “*Fridays for future*” lancés par Greta Thunberg. Ce mouvement de grève étudiante qui a débuté en Suède est aujourd'hui global, avec une cellule française et d'autres encore à travers toute l'Europe et le monde entier. Marta (18 ans), une bénévole polonaise, nous a affirmé lors d'un entretien que sa participation au chantier de l'éco-festival Silhouette (action de Concordia) s'est faite car elle s'intéressait déjà à l'écologie du temps où elle militait chez “*Fridays for future*” dans son pays.

---

***L'histoire du réseau Cotravaux est celle d'une organisation qui a toujours été au cœur des défis de son époque car elle a su capter les attentes de la jeunesse. La volonté de réconciliation et de reconstruction d'après-guerre a laissé place à l'apprentissage par l'action et le travail manuel dans la nature et, aujourd'hui, le réseau sent bien que le changement climatique et l'érosion de la biodiversité sont des problèmes que la jeunesse souhaite régler.***

---

Durant un entretien avec Niels (17 ans) à la Bergerie Nationale de Rambouillet (chantier du Groupement Rempart IDF), celui-ci trouvait même que l'association pourrait en faire plus sur l'alimentation en se fournissant davantage d'aliments venant de magasins en vrac. Dans la même veine sur le chantier de l'archéo-site de les Rue-des-Vignes en Hauts-de-France (Club du Vieux Manoir), deux jeunes bénévoles pensaient que l'installation de toilettes sèches aurait pu faire partie des pratiques de développement durable mises en place sur ce chantier.

Ces retours montrent bien que si les associations du réseau sont à l'écoute des attentes et des besoins des jeunes et les impliquent dans leurs pratiques vertueuses pour l'environnement, elles en sortiront encore plus exemplaires. Chose que le réseau a déjà compris avec notamment des responsables associatifs qui très régulièrement, principalement l'été, vont interroger les volontaires et les bénévoles pour relever des témoignages précieux sur leurs motivations, leurs expériences de chantiers ainsi que leurs attentes et leurs besoins notamment autour des pratiques de développement durable afin de mettre derrière en place des pratiques plus vertueuses ainsi qu'une éducation à l'environnement et au développement durable en adéquation avec ces pratiques.

Ainsi, Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix durant tout l'été 2022 de demander à sa chargée de mission d'aller à la rencontre des bénévoles en visitant des actions et des chantiers environnementaux, afin de mesurer leurs attentes autour de ces thématiques. Ces visites ont aussi permis d'enregistrer des vidéos de témoignages de certains jeunes afin de les diffuser (réseaux sociaux, site internet, outils de communication, guides de valorisation, etc.) pour susciter de l'intérêt chez d'autres jeunes et valoriser les actions du réseau sur cette thématique.

Ainsi, le réseau Cotravaux maintient et intensifie ses efforts pour s'impliquer davantage dans la transition écologique et plus particulièrement, dans la protection de l'environnement.

---

***D'après l'édition 2020 du Baromètre DJEVA sur la Jeunesse, réalisée par l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) en collaboration avec le CREDOC :***

***Une large majorité (67 %) des jeunes entre 18 et 30 ans indiquent pouvoir personnellement jouer un rôle dans la protection de l'environnement.***

***Ils sont également 52 % à se dire prêts à participer à une action de protection de la nature.***

---

Il ne tient qu'aux associations du réseau Cotravaux de faire le nécessaire pour capter ce public de jeunes qui souhaitent s'engager pour la protection de l'environnement, en développant des propositions d'actions de bénévolat ou de volontariat autour de l'environnement et du développement durable. L'attrait de la jeunesse pour la protection de l'environnement n'a bien sûr pas échappé aux associations du réseau.

*De où la participation de l'Union REMPART et de Solidarités Jeunesses (SJ) à l'appel à projets « Jeunes & nature » lancé par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJPEVA) en 2021.*



Ces deux associations sont lauréates de cet appel à projet à destination des associations et fédérations de jeunesse et d'éducation populaire nationales.

**Objectifs du ministère :**

- Encourager tous les jeunes de 12 à 18 ans à s'engager dans des actions sur le territoire,
- Soutenir les démarches en faveur des écosystèmes et sensibiliser aux questions environnementales,
- Accompagner nos structures partenaires,
- Décloisonner les méthodes de travail en encourageant les partenariats entre les associations JEP et environnement, mais aussi avec les collectivités.

Dans le cadre de cet Appel à projets, Solidarités Jeunesses a soumis un projet qui a pour but de sensibiliser les jeunes de 12 à 18 ans sur les enjeux de protection de la biodiversité, de la nature et des écosystèmes, principalement en milieu rural, avec des jeunes de différents milieux culturels et sociaux.

Ces actions de protection de la nature, de restauration, de préservation et d'aménagement d'espaces naturels protégés sont portées par différentes délégations régionales, Auvergne-Rhône Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Grand Est, Île-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et permettent de sensibiliser des centaines de jeunes aux enjeux environnementaux.

### III. L'ÉCOLOGIE PAR L'ACTION ENVIRONNEMENTALE

#### 1) État des lieux des actions environnementales

Dans cette deuxième partie, nous allons faire un état des lieux des actions et des opportunités de chantiers et de volontariats autour de la transition écologique et du développement durable proposées par le réseau Cotravaux. Ces actions, par la mise en place d'une pédagogie active dans une démarche d'éducation populaire, et à travers la réalisation d'un projet d'intérêt général, visent à développer de multiples compétences personnelles, professionnelles et sociales et participent à l'éducation à une citoyenneté active respectueuse de l'autre et de l'environnement. Tout en faisant ce recensement des actions environnementales du réseau, notamment des chantiers de bénévoles, l'objectif sera également de mettre en lumière leurs modalités de mise en œuvre et leurs spécificités.

##### a. Les domaines de l'action environnementale

Nous avons choisi de prendre « action environnementale » comme terme général, intégrant les notions de développement durable et de transition écologique. Dans la typologie des actions utilisée par Cotravaux et son observatoire Observo, cela recouvre quatre catégories :

- Aménagement et mise en valeur du cadre de vie
- Écologie, développement durable
- Environnement, espaces naturels
- Rénovation et amélioration de l'habitat

Au côté de cinq autres catégories (Animation, organisation d'événements culturels ; Archéologie ; Lien social, solidarités ; Restauration du patrimoine inscrit ou classé et Restauration du patrimoine).

Dans les questionnaires Observo pour collecter les données sur les actions, chaque association identifie elle-même la ou les catégories (thématique principale et thématique secondaire) de ses actions.

##### b. Focus sur les actions environnementales 2021

Nous allons nous pencher plus particulièrement sur les actions réalisées durant l'année 2021 avec l'exploitation d'un questionnaire sur les actions dites « court terme » (d'une durée de moins de 2 mois). Ce questionnaire, diffusé aux membres du réseau à l'issue de l'été 2021, permet de collecter puis de consolider un certain nombre de données sur les actions : organisateurs et partenaires du projet, type d'action et thématiques, localisation, encadrement, profil des participant-es notamment. En 2022, des questions ont été ajoutées pour identifier les pratiques de développement durable.

**Pour cette partie ont été retenues les données 2021 sur les chantiers de bénévoles de 1 à 3 semaines :**

**556 sessions de chantiers de bénévoles ont été organisés en 2021.**

**Pour 119 d'entre elles, la thématique principale était l'un des quatre domaines environnementaux précédemment identifiés (Écologie, développement durable ; Environnement, espaces naturels ; Rénovation et amélioration de l'habitat ; Aménagement et mise en valeur du cadre de vie).**

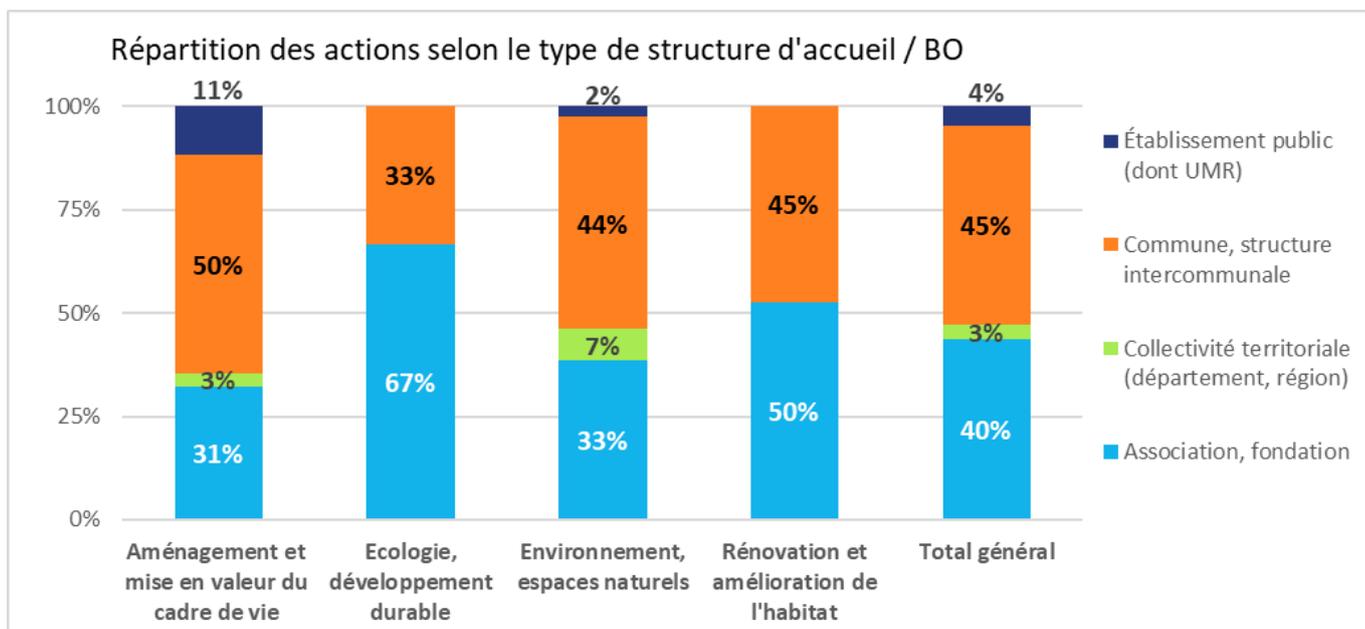
---

***Trois cartes montrant la répartition régionale des actions environnementales du réseau en 2021 se trouvent en Annexe 2***

---

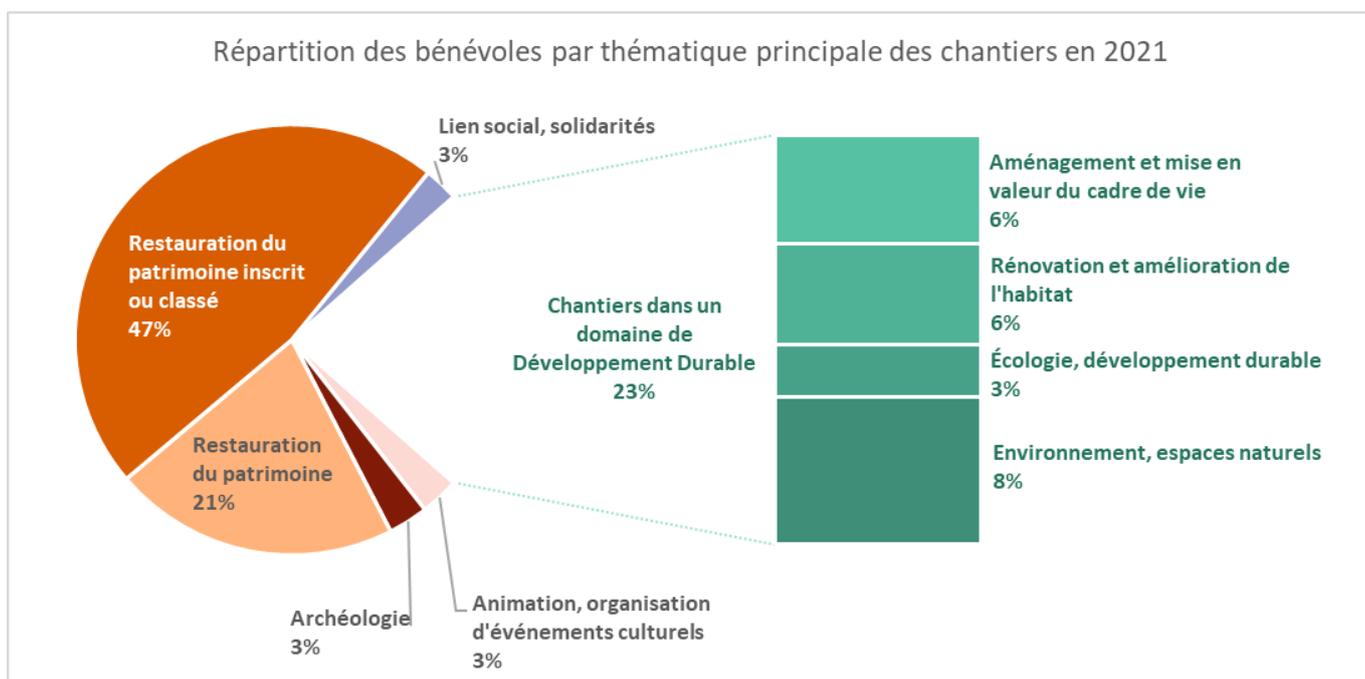
Ces chantiers sont organisés en partenariat avec des structures locales, des « bailleurs d'ouvrage ». Quatre grands types de structures sont identifiés : Association, fondation ; Collectivité territoriale (département, région) ; Commune, structure intercommunale ; Établissement public (dont UMR).

Sur les 119 chantiers de bénévoles dont la thématique principale est dans le domaine environnemental, deux grands types de structures se détachent : les associations et les communes, qui concentrent 85 % des actions.



Au total, 45 % des chantiers dans le domaine environnemental sont sur des sites de communes ou de structures intercommunales, et 40 % sur des projets associatifs. Mais la répartition entre communes et associations s'inverse selon les thématiques : les chantiers « Écologie, développement durable », sont à 67 % dans le milieu associatif, qui ne rassemble que 33 % des chantiers « Environnement, espaces naturels » et 31 % des chantiers « Aménagement et mise en valeur du cadre de vie ».

#### Les bénévoles sur les chantiers de 1 à 3 semaines



**En 2021, 6 152 bénévoles ont participé à un chantier de 1 à 3 semaines en France, pour 1 423 d'entre eux (23 %), la thématique principale du chantier touchait un domaine environnemental et de développement durable.**

Les chantiers dont la thématique principale relève du domaine culturel (Animation et organisation d'événements culturels, Archéologie, Restauration du patrimoine, Restauration du patrimoine inscrit ou classé) représentent 74 % des actions, mais un certain nombre d'entre eux ont aussi une composante environnementale, identifiée en thématique secondaire, 77 chantiers sont dans ce cas. En plus des 1 423 bénévoles identifiés plus haut, c'est ainsi 856 bénévoles de plus qui, tout en participant, par exemple à la rénovation des murs d'un château, sont aussi intervenus sur la préservation de la biodiversité et l'environnement naturel du site.

### c. L'exemple de Concordia

L'association Concordia a réalisé 75 chantiers de bénévoles en 2021, 42 relèvent d'une thématique environnementale (Thématique principale : écologie et développement durable, environnement et espaces naturels, aménagement et mise en valeur du cadre de vie, rénovation et amélioration de l'habitat). En 2021, la majorité (56 %) des chantiers de Concordia étaient dans le domaine environnemental.

**Parmi ces actions, nous avons choisi de mettre en lumière trois actions axées sur la protection de l'environnement.**

**La première est la construction d'un observatoire de la biodiversité** à Amilly dans le Loiret afin que les associations de protection de l'environnement puissent suivre l'évolution de la faune locale. Par exemple, Loiret Nature Environnement (membre de France Nature Environnement Centre - Val de Loire) s'en sert pour réaliser des suivis ornithologiques. Un équipement dédié à l'observation de la faune peut être très utile aux efforts de conservation car il permet d'observer les animaux par temps de fortes chaleurs ou de pluies tout en étant moins visible par les espèces observées.

*« Un des aspects les plus intéressants de ce chantier a été la façon dont notre perspective du séjour a changé au cours de ces trois semaines, ce n'était pas seulement construire un observatoire à oiseaux, mais beaucoup plus. On a reçu un accueil très chaleureux, on nous a fait découvrir la ville, la nature, l'histoire, on a été impliqués ensemble dans ce projet et, au final, on a reçu beaucoup plus que ce qu'on était venus chercher. »*

Irène, bénévole italienne



Crédits : Concordia et Ville d'Amilly

**La seconde est la restauration d'une continuité écologique** par le nettoyage d'un canal au niveau des zones où l'eau ne s'écoule plus sur la commune de Les-Chapelles-en-Savoie (73, Savoie). Un travail essentiel qui renvoie à la mise en place des Trames Vertes et Bleues. La trame verte et bleue vise à enrayer la perte de biodiversité, en préservant et en restaurant des réseaux de milieux naturels qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, appelés continuités écologiques, sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques. Le travail réalisé sur ce canal est essentiel pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer et assurer ainsi leur cycle de vie.

**Enfin, la troisième action inclut plusieurs missions dont la gestion de plantes invasives et la construction d'abris pour la faune.** Ces missions ont été définies par les gestionnaires du Grand Parc Miribel Jonage dans le Rhône en cohérence avec les projets déjà menés sur le site, et le respect des réglementations propres à l'aire protégée. Les actions sont donc tributaires des stratégies de protection qui impliquent des limites sur les activités humaines réalisables, sur la circulation des personnes (surtout en voiture), sur le logement, et d'autres contraintes que les gestionnaires auront jugés pertinentes de mettre en place en cohérence avec le niveau de protection de la zone. La démarche étant fastidieuse et les tâches à réaliser pas nécessairement adaptées à une main d'œuvre sans qualifications dans le domaine, les associations tendent à se concentrer sur des actions moins portées vers la protection des milieux mais plus vers de la mise en valeur de ces espaces. Ces actions restent néanmoins des supports privilégiés d'éducation à l'environnement et au développement durable.

#### d. L'aménagement de sentiers et actions sur le milieu naturel

Toujours chez Concordia, sur 42 actions à thématique environnementale, 9 visent l'aménagement de sentiers de randonnées et de promenades. Cela représente plus de 21,4 % des actions environnementales de l'année 2021 pour Concordia. Ces actions, en plus d'être à la portée de personnes avec peu ou pas de qualification, sont aussi très attractives pour la structure d'accueil concernée qui est une commune ou une intercommunalité (100 % des structures d'accueil pour des actions d'aménagement de sentiers dans le cas de Concordia en 2021). C'est une manière de rendre le territoire plus attractif en proposant des loisirs nature. Ce type d'action est bien adapté à des zones rurales ou périurbaines peu denses qui disposent d'importantes surfaces d'espaces naturels. On peut ajouter à cela, la participation de bénévoles à la réalisation des travaux qui génère un coût moindre tout en transmettant aux bénévoles les valeurs portées par le réseau autour du travail volontaire via la réalisation d'actions d'intérêt général à portée environnementale.

L'aménagement de ces sentiers est aussi un moyen de créer du lien entre différentes localités d'une intercommunalité afin de connecter les petits villages ou les hameaux sur un même territoire et faire vivre tous les territoires notamment ceux en milieu rural. C'est aussi une manière de mettre en valeur le patrimoine local qu'il soit naturel ou culturel avec les sentiers de découverte. Ces sentiers peuvent aussi être des supports d'animations comme des jeux de pistes, des chasses au trésor ou des visites guidées avec un animateur ou une animatrice nature pour découvrir la faune et la flore locale.

#### e. Action environnementale et protection de l'environnement

Néanmoins, les actions de protection de l'environnement existent dans une certaine diversité au sein du réseau. À titre d'exemple, en 2021, l'association Études et Chantiers a mis en place une action qui consistait à construire des nichoirs à mésanges dans la ville d'Aurillac. Cette action intervient dans un contexte écologique difficile dans le Cantal. Le département, comme bien d'autres dans le Massif central, connaît depuis une dizaine d'années une explosion de la population de chenilles processionnaires.

Cette espèce longtemps absente des zones montagneuses y a gagné beaucoup de terrain grâce au réchauffement climatique qui rend les températures hivernales plus supportables pour l'espèce permettant ainsi la survie d'un plus grand nombre de chenilles à des altitudes de plus en plus élevées. La prolifération de cette espèce est un danger pour les pins de la région. C'est en se nourrissant des aiguilles des résineux que la chenille processionnaire du pin réduit la productivité et l'équilibre des zones boisées. Elle contribue à la mortalité des pins, notamment des jeunes arbres. En plus d'être un danger pour l'équilibre des écosystèmes de la région, la chenille processionnaire est un problème de santé publique. Son pouvoir urticant entraîne des problèmes cliniques chez les humains (irritations, réactions dermiques, oculaires, respiratoires, œdème de Quincke, etc.) et peut affecter très sérieusement les animaux domestiques et le bétail. Des cas d'hémorragies animales ont été rapportés à Quézac, Ispagnac ou Sainte-Énimie dans la Lozère voisine du Cantal dans le Massif central. L'installation de nichoirs est donc une manière durable de lutter contre la chenille processionnaire du pin car la mésange est un prédateur naturel de celle-ci et peut donc servir à réguler les populations. Une solution qui à long terme sera certainement moins coûteuse que l'installation de pièges sur les arbres (40 € par piège selon le service espaces verts de la commune d'Aurillac). Ou alors, la pulvérisation de *Bacillus thuringiensis* (un biopesticide). Cette solution a aussi un coût et demande le respect de plusieurs conditions (suivi cycle de vie insecte, utilisation matériel spécifique, temps sec et pas trop ensoleillé avec peu de vent).

Ainsi, Études et Chantiers participe pleinement grâce à cette action à la protection de l'environnement, des habitant-es et de leurs animaux. Cela nous montre aussi que la protection de l'environnement se joue à tous les niveaux, pas uniquement dans les aires protégées ou encore, les espaces naturels avec gestionnaires. Mais aussi que la protection de l'environnement protège la nature, l'être humain et ses activités. Des d'actions comme celles d'Aurillac sont plus adaptées aux associations de travail volontaire car, généralement, elles maintiennent des liens plus étroits avec les mairies, et les populations locales, qu'avec les gestionnaires d'espaces naturels. Ce type d'action est aussi moins compliqué à mettre en place car elle n'a pas à être pensée en cohérence avec un plan de gestion formalisé comme il y en a dans un PNR par exemple.

|| Vanessa Bonnefoy, adjointe à la Jeunesse et aux nouvelles citoyennetés de la Mairie d'Aurillac, a partagé son « plaisir de voir toute cette jeunesse réunie »

« En 2020, les jeunes avaient déjà fabriqué des nichoirs avec l'aide des services techniques de la ville. Ils seront installés dans les espaces verts d'Aurillac. Les mésanges et les chauves-souris sont en voie de disparition et sont utiles, car elles luttent contre les chenilles processionnaires. Le but des chantiers de jeunes volontaires internationaux, c'est aussi de favoriser l'autonomie et les responsabiliser, ils font les courses, à manger, nettoient le camp »

Tiffany Jouon, directrice du chantier

Simon Ramat, du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports, a salué le chantier le qualifiant d'« outil parfait qui mixe solidarité, citoyenneté, environnement, vivre-ensemble et parité »

#### f. Action environnementale et assistance à l'étude de l'environnement

S'agissant des actions qui permettent d'étudier l'environnement, un très bon exemple est l'observatoire à faune construit sur la commune de Melle dans les Deux Sèvres en 2021 par les bénévoles de la Maison des Bâteleurs (une association de Solidarités Jeunesses).

L'observatoire construit dans une zone Natura 2000 permet d'observer et d'étudier la biodiversité locale qui compte entre autres, la loutre d'Europe. Cette espèce en particulier se trouve sur la liste rouge de l'Union International de Conservation de la Nature (l'UICN est l'autorité mondiale en ce qui concerne le statut du monde naturel et les mesures nécessaires pour le sauvegarder). Plusieurs inventaires faunistiques ont été réalisés (en 2013 et 2016) avant la construction de l'observatoire avec notamment la participation de Deux Sèvres Nature Environnement (membre de France Nature Environnement).

Une nouvelle action a été mise en place en 2022. Il s'agissait cette fois de construire des abris à chauves-souris (toujours sur le même site Natura 2000 à Melle) pour l'espèce du Grand Rhinolophe qui est également sur la liste rouge de l'UICN. Ces abris ont une double utilité : ils permettent aux chauves-souris de passage de faire une pause dans leur migration hivernale mais également, de procéder à des comptages pour connaître le nombre d'individus de passage ainsi que d'équiper certaines chauves-souris avec des traceurs GPS pour connaître leur itinéraire de migration et le temps qu'elles mettent à l'accomplir. Ces informations seront très utiles pour mettre en place des mesures de conservation pour l'espèce du Grand Rhinolophe.



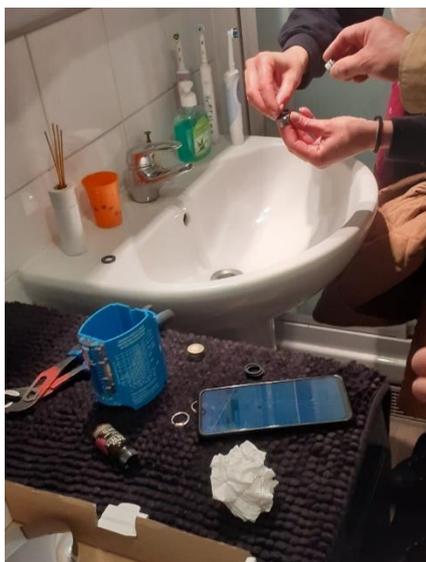
Aménagement d'un abris à chauves-souris sur la zone Natura 2000 de la commune de Melle (Maison des bâteleurs/SJ)  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022

### g. Action environnementale en milieu urbain

Les actions de protection de la nature décrites ci-dessus sont loin d'être les seuls types d'actions environnementales qui existent au sein du réseau. Les Compagnons Bâisseurs, membre de Cotravaux, réalisent un travail très important dans les zones urbaines qui s'inscrit dans la transition écologique et énergétique.

Nous avons eu l'occasion de participer à l'une de ces actions durant le mois d'octobre sur l'île Saint-Denis en Ile-de-France. Il s'agissait de sensibiliser les habitant-es de la cité Marcel Cachin (Quartier Prioritaire de la Ville) aux économies d'eau. Durant plusieurs heures, nous avons fait du porte-à-porte pour expliquer aux habitant-es l'importance d'économiser l'eau pour l'environnement mais également, pour faire baisser les charges liées à l'eau.

Dans le même temps, des kits d'économie d'eau étaient distribués aux résident-es par l'association. Ces kits sont composés de deux aérateurs de robinet (aussi appelé mousseur d'eau ou réducteur aérateur) qui fonctionnent sur le principe du phénomène hydraulique Venturi qui mélange l'air sous pression à l'eau et d'un pommeau de douche qui fonctionne sur le même principe. On réalise ainsi 30 à 60 % d'économie d'eau sans aucune baisse de confort. Cette action est d'autant plus importante qu'elle touche des populations précaires qui habitent des logements sociaux gérés par Seine-Saint-Denis Habitat. En effet, les ménages précaires sont souvent les plus exposés aux nuisances environnementales et subissent de manière plus importante les conséquences de l'augmentation des coûts de l'énergie ou de l'eau qui pèsent parfois très lourdement sur le budget des familles. C'est pourquoi, le département de la Seine-Saint-Denis intègre les questions écologiques aux politiques d'accompagnement social par le financement de cette opération nommée « *EcEAUnome* ».



*Installation et test d'un aérateur de robinet dans un appartement de l'île Saint-Denis (CB)*

*Crédits : Besdaly Coulibaly, tournée des Compagnons Bâisseurs IDF sur l'île Saint-Denis, octobre 2022*

Ces visites sont également l'occasion de sensibiliser les ménages aux éco-gestes, leur permettant ainsi de faire davantage d'économies sur leur consommation d'eau (les Compagnons Bâisseurs Ile-de-France ont d'ailleurs réalisé trois tutoriels<sup>8</sup> en partenariat avec Véolia Eau Solidaire pour mieux maîtriser sa consommation d'eau). L'association peut aussi aider les ménages en difficultés en leur proposant des conseils adaptés à leurs besoins et des interventions dans le cadre d'opérations d'auto-réhabilitations-accompagnées.

Un objectif secondaire des Compagnons Bâisseurs dans le cadre d'*EcEAUnome* est de faire un audit de précarité énergétique (problématique souvent abordée par l'association). Les membres de l'association profitent donc de cette action pour poser des questions aux habitant-es sur les usages et pratiques liés à l'énergie (type de chauffage, qualité de l'isolation, état général des équipements, difficultés à régler la facture énergétique, etc.). Par la suite l'association réfléchira à la mise en place d'une action sur la précarité énergétique adaptée aux besoins des résident-es du quartier.

<sup>8</sup> « [Les tutos pour faire des économies d'eau](#) »

Les actions environnementales des Compagnons Bâisseurs se concentrent aussi sur la qualité de l'air intérieur, un problème récurrent dans certains quartiers d'Ile-de-France, particulièrement dans le parc locatif social sur lequel l'association se concentre. En juillet 2022, nous avons suivi une équipe des Compagnons Bâisseurs sur une action de ce type dans une résidence de la ville de Clichy-sous-Bois.



*Campagne d'information sur la qualité de l'air intérieur et Test de la circulation de l'air à l'aide d'un anémomètre dans un appartement à Clichy-sous-Bois (CB) - Crédits : Besdaly Coulibaly, juillet 2022*

L'action consistait en un porte-à-porte durant lequel les équipes de l'association proposaient aux habitant-es de mesurer la circulation de l'air dans leur logement à l'aide d'un anémomètre. Si le débit de circulation de l'air est inférieur aux recommandations de l'ARS, l'association conseille aux résident-es d'aérer régulièrement, de nettoyer les bouches de ventilation ou encore, d'intervenir sur les portes pour créer un espace de 2 cm entre celles-ci et le sol. Dans le cas où les travaux concernent des installations collectives comme pour un problème structurel dans le bâtiment, les Compagnons Bâisseurs se chargent d'assurer le lien entre les habitant-es et le bailleur (social dans ce cas précis). Ces actions sont très importantes car le manque de circulation d'air dans un logement entraîne une augmentation du taux d'humidité et peut causer des pathologies respiratoires, des problèmes de sommeil, des dégâts sur la peinture et des difficultés à faire chauffer le logement (gaspillage d'énergie et augmentation de la facture énergétique).

#### **h. Gestion d'aires protégées et préservation des zones humides**

Le réseau Cotravaux compte également parmi ses membres (à travers la CORAC) la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN). Cette association organise des chantiers internationaux de bénévoles durant l'été en Camargue. Les actions se concentrent sur des travaux d'entretien des infrastructures d'accueil du public et de protection des milieux naturels. Avec souvent des actions de protection du cordon dunaire par la pose de ganivelles, le montage ou le démontage de clôtures ou encore, l'arrachage de plantes invasives.

Au cours de l'été dernier, la SNPN a mené une action qui consistait en la gestion de la Jussie (plante exotique envahissante) par arrachage manuel dans le marais de la Capelière. Elle mène également des actions bien au-delà du cadre des chantiers de bénévoles. Cette association est fortement engagée sur la préservation des zones humides. Elle a participé à la création de la convention de Ramsar de 1971 sur les zones humides et elle est l'un des membres fondateurs de l'association Ramsar France (relais entre le secrétariat de la convention de Ramsar et les gestionnaires de sites classés Ramsar en France). L'action de la SNPN en faveur des zones humides est quotidienne, dans la mesure où elle gère deux réserves nationales (la Réserve Naturelle Nationale de Camargue et la Réserve Naturelle Nationale du lac de Grand-Lieu) en zones humides et œuvre, depuis 2007, à la préservation des milieux humides d'Ile-de-France. Enfin, elle coordonne et anime le laboratoire d'idées « Zones humides » qui émet des avis et fait des propositions pour la préservation de ces milieux. La SNPN participe aussi à des actions de sauvegarde de la biodiversité avec la participation à des campagnes pour la protection de grands mammifères, la préservation d'habitats menacés et la restauration de milieux dégradés.

## 2) Mise en place chantiers environnementaux

### a. Objectifs

Les chantiers environnementaux ont plusieurs objectifs qui sont parfois indépendants de leurs classements dans les thématiques environnementales. Certains chantiers comme ceux évoqués ci-dessus ont pour objectifs d'étudier l'environnement et de le protéger. Cela se traduit par l'appui à des actions comme des inventaires faunistiques ou floristiques par la construction d'équipements utiles comme un observatoire à faune sauvage ou le comptage d'individus dans le cadre d'inventaires. La protection de l'environnement implique aussi la mise en place de périmètre de protection dans des aires protégées ou encore, l'entretien d'espaces naturels comme le débroussaillage pour empêcher la fermeture des paysages qui peut entraîner une diminution de la biodiversité.

Beaucoup de chantiers environnementaux sont axés sur la mise en valeur du patrimoine naturel. Cela se traduit par l'aménagement de sentiers ou encore, la construction ou la réhabilitation de refuges pour randonneur-ses par exemple. D'autres chantiers ont plutôt pour objectif le développement d'éco-lieux qui sont souvent des écovillages sur lesquels une ou plusieurs associations sont présentes. Les membres vivent sur place et s'occupent de construire les habitations, les équipements et d'animer le lieu. Les bénévoles qui viendront sur place seront affectés aux différents travaux à réaliser sur place et cohabitent avec les résidents. À l'image du chantier du château Langenberg (action du Service Civil International), ce château et la propriété environnante font partie d'un éco-lieu abritant une communauté qui porte des valeurs écologiques, autonomistes et humanistes. D'autres chantiers encore ont un but éducatif, ils visent à transmettre des connaissances sur la nature et sur les dangers qui la menacent. Comme l'action qui a eu lieu dans le Parc de la Fosse Maussoin à Clichy-sous-Bois où Études et Chantiers a aménagé un jardin participatif pour promouvoir un modèle agricole local, biologique et saisonnier. Le lieu accueille des sorties scolaires et propose des animations qui montrent les effets positifs sur l'environnement d'une agriculture raisonnée et des espaces naturels en zone urbaine pour un public qui bien souvent n'a jamais vu comment les aliments qu'il consomme sont produits.

Les objectifs des actions et des chantiers environnementaux proposés par le réseau Cotravaux sont ainsi de natures très diverses et spécifiques.

### b. Spécificités des chantiers environnementaux

*Les chantiers environnementaux où l'on intervient sur le milieu naturel ont cela de spécifique qu'ils nécessitent qu'une structure qui a un espace naturel sous gestion ait besoin de réaliser une action de gestion.*

Cette structure peut être une association comme un Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) ou un établissement public comme l'ONF ou encore, une collectivité territoriale comme une Métropole. À partir de là, il faut vérifier que les sites en question peuvent bien faire l'objet d'une gestion par le biais d'un chantier de jeunes bénévoles. C'est-à-dire que les tâches à réaliser soient adaptées aux publics des chantiers dans leur durée de réalisation mais aussi les compétences nécessaires pour mener l'action à terme. Il est aussi très important que les équipes d'animation qui encadrent les bénévoles sachent expliquer l'objet et la pertinence de l'intervention. De même, du matériel et des outils adaptés permettront de travailler efficacement et en toute sécurité.

Les chantiers environnementaux ont également cela de particulier que les tâches à réaliser et donc la finalité des travaux est aussi importante que communiquer sur le métier de gestionnaire ou informer les participant-es sur l'intérêt du site et de l'action menée pour l'environnement, tout en sensibilisant le public à la protection de la biodiversité et des écosystèmes liés. Il est également important de garder en tête que l'attractivité d'un chantier qui se passe dans un espace naturel dépend de spécificités territoriales. Un chantier qui se déroule pendant l'été au bord d'un lac dans l'Hérault n'aura pas le même intérêt pour un public de jeunes bénévoles qu'une action qui se passe en automne dans le Jura. *En outre, on constate à travers une revue des catalogues de chantiers que les chantiers environnementaux se trouvent en large majorité dans des territoires ruraux.* Ce constat n'est pas surprenant car globalement les données recueillies par Observo montrent que les chantiers se déroulent en majorité en zone rurale. Un constat qui s'explique aussi par le fait qu'en zone urbaine, il y a beaucoup moins d'espaces naturels, et que ceux-ci sont aussi de plus petites tailles, principalement à cause d'une urbanisation croissante qui empêche de classer ou même, pousse à déclasser des espaces en zone naturelle dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Quant aux chantiers en éco-lieux, ils ont cela de spécifique qu'ils fonctionnent tous sur un modèle de développement durable. Cela veut dire qu'on retrouve toujours une recherche d'horizontalité dans les rapports humains, de sobriété, énergétique bien sûr mais également, dans toutes formes de consommation (eau, matériaux de construction, alimentation, etc.) avec un fort accent mis sur l'autonomie du lieu notamment au niveau énergétique et alimentaire. Au moment de l'organisation de l'action il faut penser à communiquer sur les particularités des éco-lieux en général (évoqués ci-dessus) et aussi les particularités de lieux spécifiques (forte isolation géographique, alimentation 100 % végétarienne ou végane, rejet des produits de consommation de grandes surfaces, etc.). Cette démarche a le double avantage d'attirer des publics qui partagent les valeurs des habitant-es de l'éco-lieu mais également, de ne pas avoir de mauvaises surprises pour les personnes qui ne sont pas familières avec ce genre de pratiques.



*Jardin pédagogique du parc départemental de la Fosse Maussouin à Clichy-sous-Bois (EC)  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

Les lieux dont le but est de servir de supports d'éducation à l'environnement comme, le jardin partagé de la fosse Maussoin à Clichy-sous-Bois ou encore, la Ferme Saint-Lazare à Grigny (2 lieux gérés par Études et Chantiers) ont la particularité que les chantiers qui y sont organisés auront un lien avec la vocation écologique du lieu. Les bénévoles ont construit une serre en 2021 dans le jardin (100 % bio) de Clichy pour s'en servir comme pépinière. Cela permet d'éviter les circuits de l'industrie agro-alimentaire qui monopolise le marché de la semence avec un modèle d'agriculture intensif délétère pour l'environnement et les agriculteur-rices. Grâce à cette pépinière, Études et Chantiers pourra vendre à prix réduit des semences aux habitant-es du quartier. Quant à la ferme Saint-Lazare, elle fonctionne aussi totalement en bio et les bénévoles font du maraîchage et s'occupent des animaux (élevage à but éducatif, pas de mise à mort ni de consommation des animaux). Un autre point commun à ces deux lieux est le placement sous gestion permanente d'Études et Chantiers. Cela avec l'accord des propriétaires, le département de la Seine-Saint-Denis pour le jardin partagé de la fosse Maussoin et la commune de Grigny pour la ferme Saint-Lazare.

Ainsi, la présence permanente des associations sur un lieu permet de développer un projet sur le long terme avec une autonomie décisionnelle qui permet de mettre en place des actions ou des pratiques bénéfiques pour l'environnement. Un partenariat plus difficile à mettre en place sur un lieu mis à disposition le temps d'un chantier. Cela permet également de ne pas fonctionner uniquement sur la base de chantiers de jeunes bénévoles mais également, avec des chantiers d'insertion et des animations à destination de publics scolaires, de personnes en situation de handicap et de personnes âgées.

Comme Études et Chantiers le fait à la ferme Saint-Lazare et à la fosse Maussoin, plusieurs autres associations du réseau occupent des lieux de façon permanente. À l'image du Créneau (délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes de Solidarités Jeunesses) qui occupe une grande bâtisse bourgeoise et les terres alentour sur la commune de Montcombroux-les-Mines (03, Allier). Durant l'été 2022, le Créneau a ainsi pu organiser plusieurs actions concomitantes :



Bâtisse du Créneau  
Crédit : Solidarités Jeunesses

Un échange de jeunes<sup>9</sup> nommé « *I do my part* » qui consiste à imaginer et construire un lieu d'accueil plus responsable en agissant sur l'énergie, les déchets, les transports. Un chantier qui portait sur l'aménagement d'un sentier de randonnée dans le bois environnant. Et un dernier qui était une action en faveur de la biodiversité. Durant ce chantier, les bénévoles ont construit un nichoir, un muret en pierre sèche, un gîte à chauve-souris, des points d'écoute et d'observation des rapaces nocturnes, relevé des pièges photographiques, rénové un hôtel à insectes et semé des graines de plantes mellifères. Cette diversité de chantiers environnementaux réalisés par le Créneau est possible grâce à l'engagement des équipes de l'association pour la cause écologique d'une part et d'autre part, grâce à la liberté et aux opportunités d'organiser ce type d'action que permet un site de 1,5 ha en pleine campagne (situé entre un élevage bovin et un bois) sous gestion permanente de l'association.

### c. Financements et partenaires

Ce qui permet l'organisation de chantiers environnementaux ce sont également les financements qui proviennent de plusieurs partenaires institutionnels.

Traditionnellement, les associations de chantiers de jeunes bénévoles reçoivent des financements venant des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) ou encore, des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et des collectivités territoriales (villes, établissement public de coopération intercommunale, départements, régions, etc.).

L'argument environnemental permet de faire appel à d'autres financeurs et financements potentiels. Des financeurs comme l'Agence de l'eau qui peut débloquer des fonds pour des actions comme le nettoyage d'un cours d'eau ou encore, les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour des actions de gestion ou d'aménagement d'espaces naturels. Il est également possible de débloquer des fonds avec certaines DRAJES comme par exemple, l'association Études et Chantiers qui a reçu des financements spécifiquement pour développer des missions d'accueil de volontaires en Service civique en lien avec la thématique « environnement ». Les collectivités territoriales, elles aussi, ont des fonds pour des actions environnementales comme des animations de sensibilisation à l'environnement, par exemple, des ateliers vélos qui visent à encourager la mobilité douce.

Les actions et les chantiers environnementaux sont donc une opportunité pour les associations du réseau car ils permettent non seulement de nouer des liens avec de nouveaux partenaires mais également, de débloquer des potentiels nouveaux fonds chez des partenaires avec qui elles sont déjà étroitement liées. Des partenaires comme les DREAL peuvent également prodiguer un soutien par de l'animation technique, de l'aide pour définir des travaux cohérents avec les objectifs environnementaux visés ou encore, faire de l'éducation à l'environnement pour les bénévoles.

Il existe aussi des financeurs que l'on retrouve plus rarement parmi les partenaires des associations du réseau comme la Caisse des Dépôts et Consignations qui affirme son soutien financier aux projets de transition énergétique et écologique et qui compte parmi les partenaires d'Études et Chantiers dans la mise en place notamment de chantiers environnementaux. Des fondations d'entreprises (Fondation Artelia, Fondation Crédit Agricole, Fondation EDF, etc.) peuvent également appuyer et soutenir des actions environnementales dans le cadre d'appels à projets avec pour thématique l'environnement qui se développent de plus en plus aujourd'hui. Solliciter ces partenaires et cultiver des liens étroits avec eux est essentiel pour financer les actions environnementales d'où le constat d'une dynamique qui tend à se renforcer depuis les années 1970.

<sup>9</sup> Action du programme européen ERASMUS+ Jeunesse. En 2019, un autre échange de jeunes a produit un court métrage [« It's not a waste of time »](#) : Quand les déchets se mettent à parler, c'est tout un écosystème qui se révèle.

### 3) Formation des équipes encadrantes

Une équipe d'encadrement est composée de plusieurs animateurs et animatrices, il peut y avoir également un ou une directrice de chantier qui coordonne le travail des autres animateur-rices. Ces dernier-ères peuvent aussi avoir des tâches spécifiques avec la présence d'encadrant-es techniques (sur les temps de travail) et d'animateur-rices de lieu de vie (sur les temps de vie collective).

#### *Des formations internes, dans le cadre de formation générales ou spécifiques*

La formation des encadrant-es pour les actions environnementales est très disparate. Elle peut aller d'une formation spécialisée sur les enjeux environnementaux à un manque de formation en passant par des modules inclus dans une formation plus générale sur l'animation de chantiers. Les réponses à un questionnaire envoyé aux associations au mois de septembre 2022 nous renseignent sur le sujet.

Études et Chantiers par exemple a mis en place des formations qualifiantes sur les mobilités douces tout en incluant des modules sur les pratiques liées au développement durable sur les chantiers de jeunes bénévoles. En outre Études et Chantiers, tout comme le Battement d'Ailes (association locale située en Corrèze et membre de Cotravaux Nouvelle-Aquitaine), favorise le recrutement d'animateurs et d'animatrices qui ont fait des études liées au développement durable et apprécie que ces animateur-rices soient formé-es à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le Club du Vieux Manoir affirme aussi former ses équipes d'animation à prendre en compte le développement durable et propose des formations pour monter en compétences avec des modules spécifiques.

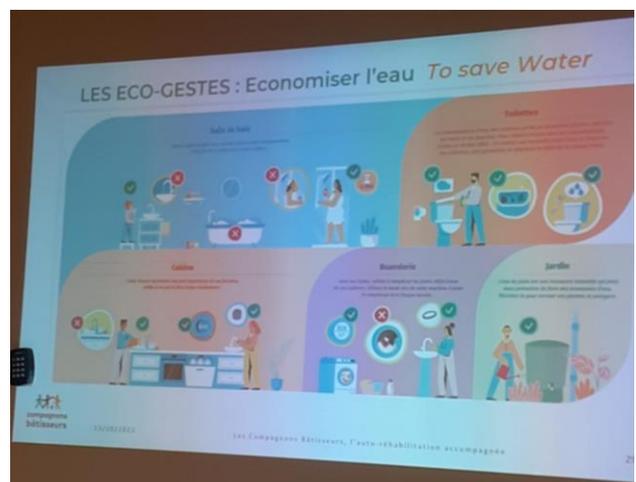
L'Union REMPART organise des *formations « Transition écologique »* à destination de ses référent-es sur les territoriaux qui se chargeront de diffuser les principes aux animateurs et animatrices. Du côté de la CORAC, au moins deux associations, CJPACA et Dékal'Ages, forment leurs équipes d'animations aux principes du développement durable. La CORAC a également organisé une formation (en mai 2022) qui avait pour but de faire monter leurs associations en compétences sur le développement durable. Au programme de cette formation, il y avait des modules qui permettent d'acquérir ou de redécouvrir des outils de sensibilisation au développement durable comme :

- Un retour sur les bases théoriques du développement durable,
- Des échanges sur les freins et les pratiques à développer,
- Des outils concrets pour mieux dépasser les freins de chacun-e.

Pour mettre en place cette formation la CORAC a reçu des financements de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur. En région SUD, ce service déconcentré du ministère de la transition écologique affirme son soutien aux chantiers de bénévoles sur les actions d'éducation à l'environnement pour un développement durable. En 2021, la DREAL PACA montrait son intérêt pour les chantiers de jeunes bénévoles dans la Lettre d'information aux associations n° 01 où ceux-ci ont fait l'objet d'un « Zoom ». Le soutien et l'attention des DREAL d'autres régions sur la formation aux enjeux environnementaux et aux principes du développement durable permettraient une montée en compétences des associations du réseau sur ces sujets.

Les Compagnons Bâisseurs Ile-de-France de leur côté dispensent des *formations « éco gestes »* et *« maitrises des énergies »* à leur animateurs et animatrices. L'association travaille également sur la mise en place d'une formation réemploi et réutilisation de matériaux.

*Formation des Compagnons Bâisseurs IDF, septembre 2022  
Crédits : Besdaly Coulibaly*



D'autres associations ne mettent pas en place de formations formelles au développement durable mais privilégient un fonctionnement plus collégial. À l'image du Battement d'Ailes qui organise des temps d'échanges entre animateurs, animatrices et responsables associatifs autour des connaissances et pratiques liées au développement durable et des modalités de transmission adéquates.

Des formations sont aussi en projet, comme pour le réseau Cotravaux en Nouvelle-Aquitaine. Ces formations seront en lien avec le travail de sensibilisation que le réseau régional fait déjà autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

### *Des formations universitaires et qualifiantes dans le domaine de l'écologie et du développement durable*

La formation des équipes d'animation peut également se dérouler en externe. Ainsi, par exemple, des membres du Mat (association basée au Viel Audon dans le sud de l'Ardèche et membre de Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes) ont pris l'initiative de suivre une licence professionnelle en coordination de projet EEDD en 2019.

Il arrive également qu'une formation axée sur l'environnement et le développement durable via notamment, des études supérieures, soit le critère de recrutement des animateurs et animatrices. Ainsi, l'encadrant technique et adjoint d'animation à la ferme pédagogique de Grigny (Études et Chantiers IDF) en Essonne possède une formation d'ingénieur agronome qui lui donne une parfaite connaissance technique de la partie maraîchère de la ferme et des enjeux environnementaux liés à l'agriculture.

Études et Chantiers recrute régulièrement ses animateurs et animatrices de chantier en fonction de leurs expériences associatives ou professionnelles du développement durable à l'image d'un animateur nature à la ferme de Grigny qui a une expérience de coordinateur pédagogique et d'animateur de plus de 10 ans chez Temps Jeunes (association à but non lucratif, qui s'occupe de l'organisation de colonies de vacances pour enfant et ado). Il est aussi titulaire d'un BTS Gestion et Préservation de la Nature (GPN) ainsi que d'un Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) passé avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

---

***Lors d'une réunion sur la mise en place et la transmission de pratiques de Développement Durable et de connaissances sur l'environnement en octobre 2022, l'animateur disait « Pendant le DEJEPS, on a beaucoup abordé le sujet du développement durable, même si ce n'était pas un DEJEPS spécialisé là-dedans »***

---

*Ces parcours font la richesse des associations qui peuvent nourrir leurs actions environnementales d'expériences et de compétences diverses et complémentaires.*

## IV. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PRATIQUES SUR LE CHANTIER ET LE LIEU DE VIE COLLECTIVE

Après avoir fait un état des lieux des actions et des chantiers autour de la transition écologique proposés par le réseau Cotravaux tout en relatant leurs spécificités liées à leur mise en place (objectifs, financements et partenariats, formation des équipes qui encadrent et animent les actions, etc.), nous souhaitons aborder et recenser dans cette partie les pratiques de développement durable mises en place sur toutes les actions du réseau et notamment, sur les chantiers internationaux de bénévoles.

### 1) Matériaux et techniques de construction

Une grande partie des actions du réseau se concentre autour de la rénovation de patrimoine et en général, autour de projets de construction (petite maçonnerie en tout genre). Il est donc normal que les premiers points à aborder soient ceux des matériaux utilisés et des techniques appliquées sur un chantier.

Tout d'abord, les chantiers du réseau sont le plus souvent très peu mécanisés. Cela pour des raisons de sécurité car les publics des chantiers ne sont pas formés à l'utilisation de ces machines et outils mais également, pour des raisons pratiques car la rénovation de patrimoine bâti (souvent ancien) demande d'utiliser des techniques anciennes (techniques qui précèdent la mécanisation du secteur du bâtiment). Cette absence de mécanisation résulte également de raisons pédagogiques car la répétition du geste manuelle impacte plus les bénévoles que l'automatisation des outils électriques.



*Fabrication de briques en torchis sur le site de l'Archéo'Village (Randa Ardesca)*



*Entretien d'une hute avec des techniques traditionnelles sur le site de l'Archeo'Village (Randa Ardesca)*



*Un animateur technique montre aux bénévoles comment construire une échelle avec des techniques traditionnelles sur l'Archéosite de Rues-des-Vignes (CVM)*

*Crédits : Besdaly Coulibaly, visites de chantiers à Randa Ardesca et au Club du Vieux Manoir (CMV), été 2022*

L'utilisation de techniques anciennes (traditionnelles) a aussi l'avantage d'être plus écologique. Un exemple très récurrent dans le réseau est la rénovation de murets en pierre sèche. La réalisation de cette action ne nécessite pas de ciment ou de briques mais uniquement de pierres qui, bien souvent, proviennent du site sur lequel les travaux se passent comme nous avons pu le constater lors d'une visite sur un chantier de rénovation d'un mur d'enceinte de la Bergerie Nationale à Rambouillet en Essonne durant l'été 2022.



*Transport de pierres pour l'entretien de murets sur le site du Viel Audon (AJC)*



*Réhabilitation d'un mur en d'enceinte en pierre de la Bergerie Nationale de Rambouillet (GRIF/ Union REMPART)*

*Crédits : Besdaly Coulibaly, visites de chantiers au Viel Audon et à Rambouillet été 2022*

L'association CJPCA, membre de la CORAC, organisait en 2021 une action de rénovation d'un mur en pierre sèche à Châteauneuf-Grasse (06, Alpes-Maritimes) et précisait que l'ensemble des pierres utilisées avaient été récupérées sur le site. Cette pratique est très représentative de ce qui se fait sur les chantiers.

Les associations du réseau essaient d'acheter le moins de matériaux de construction possible pour sensibiliser à la sobriété dans la consommation des ressources naturelles. Ainsi, la récupération de matériaux est privilégiée dès que possible comme, par exemple, la collecte en 2022 de palettes en bois données par le « *Festival de la nuit verte* » qui serviront à fabriquer du mobilier pour le site de Vir'Volt à la Ferté Alais en Essonne (délégation de Solidarités Jeunesses). D'après la déléguée régionale du Groupement REMPART Ile-de-France (GRIF), le principe de sobriété amène les associations à des solutions originales comme réutiliser du plâtre ancien pour le transformer en enduit sur les chantiers de l'association en Ile-de-France.

Les associations du réseau font autant que possible appel à des fournisseurs locaux pour leurs matériaux de construction. Ainsi, sur un chantier de l'archéo'site (Club du Vieux Manoir) de Les Rue-des-Vignes (59, Nord), le bois provient du site et de la Forêt Raismes-Saint-Amand-Wallers (second massif forestier du département du Nord), les cordes en chanvre sont fabriquées à Cambrai (à 10 km de l'archéo'site) et le torchis vient de l'Oise.

En Ile-de-France, la délégation de l'Union REMPART se fournit autant que possible en matériaux responsables, locaux et répondant aux critères de rénovation du bâti ancien, en particulier sur le bois et le sable qui quand ils sont importés ne correspondent ni visuellement ni qualitativement aux besoins d'une rénovation de bâti ancien.

« *Souvent la justification de l'utilisation de matériaux issus de filières responsables et locales n'est pas l'argument écologique mais plutôt l'argument de l'esthétique ou de la qualité du matériau* »

Angéline Martin, déléguée régionale du GRIF et présidente de Cotravaux Ile-de-France

Il faut aussi ajouter à cela que le bâti ancien incorpore systématiquement des matériaux locaux, ce qui oblige les associations à l'utilisation de ceux-ci. La déléguée régionale du GRIF disait lors de notre entretien, qu'il lui est arrivé d'acheter du sable localement et plus cher car la couleur et la taille des grains de sable importés ne correspondaient pas aux caractéristiques recherchées pour le bâtiment en question. *Matériaux responsables et rénovation du bâti vont de pair*. Mais ces matériaux ont un coût nettement supérieur à ceux que l'on trouve dans des grandes chaînes.

Les bénéfices environnementaux qui résultent de l'utilisation de ces matériaux devraient être pris en compte et soutenus via le développement de mesures en faveur de la transition écologique nécessaire pour poursuivre et développer leur travail sans risquer de compromettre l'authenticité des matériaux et des techniques ou voir augmenter l'impact des travaux sur l'environnement.

## 2) Alimentation

Un autre domaine sur lequel beaucoup d'efforts sont faits est l'alimentation. On peut citer l'association Concordia qui fait circuler comme consigne que sur l'ensemble de ses chantiers, il faut privilégier la consommation de produits alimentaires locaux, bio et de saison. Cette consigne n'est pas une obligation. En pratique (constat fait lors de visite d'actions Concordia et confirmé par les équipes d'animation sur place lors d'entretiens), les produits achetés ne proviennent pas toujours de producteur·rices locaux et ne sont toujours pas issus de l'agriculture biologique ou saisonniers. Cela s'explique par des contraintes budgétaires, la disponibilité et la diversité des produits bio, locaux et saisonniers mais aussi par les habitudes alimentaires des volontaires qui font les courses et décident de leurs repas sur certaines actions.

Une autre pratique alimentaire durable est la réduction du nombre de repas carnés. Cette pratique a été mise en place pour les économies substantielles qu'elle permet car la viande reste un des produits alimentaires les plus onéreux. Mais la diminution de la consommation de viande permet aussi de diminuer l'impact environnemental des chantiers mais également, de sensibiliser les jeunes bénévoles à l'impact environnemental désastreux de l'industrie agroalimentaire et de l'élevage de bovins en particulier qui est la forme d'élevage la plus consommatrice d'eau et la plus émettrice de gaz à effet de serre. Sur le même registre :

---

***Solidarités Jeunesses précise dans son catalogue de chantiers 2022 que deux repas carnés par semaine seront servis au maximum.***

---

Toujours dans le domaine de l'alimentation, des pratiques anti-gaspillages sont mises en place avec la récupération des invendus. Pratiques constatées lors de visites de sites durant l'été 2022. Concordia a mis en place cette pratique sur son chantier de Bayet (03, Allier) où les bénévoles ont reçu des dons d'agriculteur·rices locaux comme l'entreprise « Les fleurs séchées » (producteurs de fleurs, de fruits et de légumes à Bayet) et récupérés les invendus sur le marché de Saint-Pourçain-sur-Sioule (à 8 km de Bayet).

*« Ces pratiques, en plus de sensibiliser au gaspillage alimentaire, de promouvoir le circuit-court, d'être la source d'économies sur le budget alimentation, permettent de créer du lien avec les locaux qui sont souvent ravis de dépanner des jeunes qui rendent un service d'utilité publique (aménagement d'un jardin pédagogique à destination des enfants de l'école de la commune dans le cas du chantier de Concordia sur Bayet) et de faire vivre et développer la vie économique locale »*

Jonas Canta, coordinateur du chantier de Bayet

La récupération d'invendus est également pratiquée par le Créneau (délégation de Solidarités Jeunesses), qui occupe un site situé à Montcombroux-les-Mines dans l'Allier. Le site accueille des chantiers de jeunes bénévoles mais aussi des chantiers d'insertion et des échanges de jeunes. Tous ses publics s'occupent des tâches quotidiennes sur le site dont la récupération d'invendus sur les marchés locaux. Les responsables associatifs sur place travaillent également à la mise en place d'un partenariat anti-gaspillage avec les grandes surfaces à proximité pour récupérer leurs invendus. Le site du Créneau est également doté d'un jardin pédagogique où poussent des fruits, des légumes et des herbes aromatiques qui sont consommées sur place.

Toujours dans la région Auvergne-Rhône-Alpes mais en Ardèche cette fois, le Mat et AJC qui sont deux associations basées sur le site du Viel Audon (un village abandonné qui a été racheté dans les années 1970 par ces associations pour être réhabilité). Ces associations bien qu'étant des entités séparées partagent un site et donc certaines pratiques. Par exemple, pour se fournir en viande, les associations font appel à un autre occupant du site, la Société Civile d'Exploitation Agricole du Viel Audon, qui élève des chèvres et des cochons. Les associations sont également d'accord pour consommer de la viande au maximum une fois par semaine. Quant aux fruits et aux légumes, ils sont issus de l'agriculture biologique à 100 %. Ils proviennent de l'exploitation des Frères Royer, située dans le sud-est ardéchois, qui est en partenariat avec les occupant·es du Viel Audon.

Il paraît évident que mettre en place les pratiques alimentaires que nous avons évoquées ci-dessus entraîne une augmentation du budget alimentation et donc un surcoût pour les associations. Mais ce qui ressort des entretiens avec les responsables associatifs et les animateur·rices ne confirment pas totalement cette hypothèse. La coordinatrice de projets, actions pédagogiques et promotion auprès des publics du Groupement REMPART Ile-de-France ainsi qu'une directrice de chantier du Club du Vieux Manoir expliquaient lors d'entretiens individuels :

*« Si les aliments bio coûtent effectivement plus chers, cela ne veut pas dire que le budget alimentation sera plus élevé. En diminuant la quantité de viande et de produits transformés consommés, il est possible de faire des économies substantielles qui compensent le prix de fruits et de légumes de qualité »*

Ajoutez à cela une proximité avec le producteur comme sur le chantier de Les Rue-des-Vignes (59, Nord - action d'aménagement et d'entretien d'un archéo'site) où l'animatrice allait chercher ses fruits et légumes à 200 m chez un maraîcher bio. Cette démarche prend plus de temps mais c'est aussi l'occasion pour les bénévoles de mettre la main à la pâte en cuisinant leurs repas et en faisant leurs courses. À la place d'acheter de la sauce tomate, on prend des tomates et on en prépare. À la place de repas carnés, on prépare des légumineuses et des céréales qui vont compenser l'apport en acides aminés qui provenait de la viande. On se rend compte qu'en tissant des liens avec les producteurs locaux et en adaptant les menus aux particularités du terroir, il est tout à fait possible d'avoir une alimentation végétarienne, bio, locale et saisonnière sans produire un surcoût pour son association tout en faisant vivre des producteurs et productrices locaux et donc participer au développement de la vie économique locale tout en transmettant ces pratiques alimentaires saines aux bénévoles et volontaires accueillis.

### 3) Mobilité

Un autre volet qui a vu naître des pratiques vertueuses dans les associations du réseau est la mobilité. Qu'il s'agisse de faire le déplacement depuis la France métropolitaine ou de l'étranger jusqu'au site du chantier international ou encore, pour aller faire les courses ou une autre activité, la question de la mobilité se pose.

Plusieurs associations se sont saisies de cette question, à l'image de l'Union REMPART qui, dans son Livre Blanc, émet des préconisations concernant la mobilité :

- *Encourager le covoiturage pour se rendre sur le site de l'action*
- *Utiliser les transports en commun*
- *Raisonner son déplacement au regard du temps passé dans la région (plus de temps passé dans la région justifie mieux l'impact environnemental du transport)*
- *Relocaliser les activités de découverte et de loisirs pendant le séjour*
- *Favoriser les déplacements pédestres et les mobilités douces avec la pratique de son environnement direct et l'achat d'un parc vélo (possibilité de mutualisation des coûts avec d'autres associations ou prêt par des partenaires)*
- *Compenser ses émissions de CO2 en soutenant des projets de reforestation, de solidarité ou de protection de l'environnement (plateformes de compensation comme Climate Partner par exemple)*

Le Livre Blanc de REMPART diffuse des pratiques vertueuses pour l'environnement, qui existent parmi les associations de l'Union, les pratiques qui y sont répertoriées sont le fruit de l'engagement partagé des différentes associations de l'Union REMPART pour la préservation de la nature.

De plus, d'autres associations, sans avoir communiqué dessus, ont choisi de mettre en place des pratiques vertueuses pour l'environnement. Le Créneau (délégation Solidarités Jeunesses en Auvergne-Rhône-Alpes) s'est doté d'une dizaine de vélos qui sont le seul mode de transport utilisable par les bénévoles s'ils souhaitent se déplacer individuellement ou simplement faire un tour en groupe dans les environs du site. Malheureusement du fait de son enclavement le Créneau est dans l'impossibilité de trouver une alternative à l'utilisation de la voiture pour aller faire les courses (à 20 km) et pour aller chercher les bénévoles à la gare (40 km). Cette problématique a bien été relevée par Solidarités Jeunesses dans son *« État des lieux des éco-pratiques » de 2020 qui préconise :*

- *L'investissement dans des véhicules hybrides*
- *Les déplacements en train, bus ou covoiturage pour ses bénévoles*
- *Une diminution du nombre de réunions en présentiel au profit des visioconférences*

Études et Chantier de son côté s'implique dans les mobilités douces en dispensant des formations qualifiantes pour le vélo à ses animateurs et à ses animatrices. Cela permet d'une part d'organiser des animations comme Le projet « *Vélonomie – Le vélo pour toutes !* » (développement de cours de vélo et des actions de sensibilisation à un public entièrement féminin dans les quartiers prioritaires de la Ville en Seine-Saint-Denis) en partenariat avec la Fondation Groupe RATP. D'autre part, cela permet d'organiser des sorties avec des bénévoles à moindre coût et de diminuer leur impact environnemental. L'association organise des balades à vélo dans Paris et ses alentours pour faire découvrir la région à ses bénévoles.

*Les déplacements surtout internationaux posent problème car ils se font souvent par avion* (le mode de transport le plus polluant). Mais comme on peut le voir dans « l'état des lieux des éco-pratiques » de Solidarités Jeunesses, il semble saugrenu de dire à un volontaire international de faire trois jours de bus à la place de 5 heures d'avion. L'impact environnemental des déplacements nécessaires à l'organisation de chantiers internationaux n'est pas un sujet nouveau au sein du réseau. *Ce problème a été évoqué lors d'un atelier « Transition écologique » lors de l'Assemblée Générale 2022 de Cotravaux.*

« Mon association se pose même la question d'arrêter de faire venir ou d'envoyer des volontaires à l'international pour des actions de courte durée (2 à 3 semaines) si cela nécessite de prendre l'avion, surtout que ce moyen de transport (même en Europe) reste moins cher que le train sur de longues distances »

Jeanne Delisle, Coordinatrice volontariat chez Études et Chantiers

*La majorité des pratiques citées ci-dessus peuvent être à l'origine de surcoûts. Par exemple le remplacement du parc automobile des associations à peu de chance de se faire s'il n'existe pas de soutien financier de l'État. Il est donc essentiel de mettre en place un fond de soutien au passage à l'électrique dans le milieu associatif via les ministères de la transition écologique, de la transition énergétique ou des services déconcentrés de l'État qui leur sont liés.*

#### 4) Énergie

Quant au volet énergétique, il a engendré la mise en place de tout un panel de pratiques malgré le fait que les activités des associations du réseau Cotravaux ne nécessitent pas la consommation de grandes quantités d'énergie.

En effet, comme nous l'avons évoqué plus tôt, les chantiers sont très peu mécanisés et les techniques de construction sont souvent traditionnelles. La plupart des actions ayant lieu durant l'été, le chauffage des lieux de vie n'est pas un problème. Il n'empêche que nombre de pratiques existent dans le réseau.

À l'image de l'usage de douches solaires qui sont des poches en plastique avec un tuyau qui se met au soleil durant la journée pour faire chauffer l'eau à l'intérieur comme nous avons pu le constater à la Bergerie Nationale de Rambouillet (91, Essonne). Ce chantier organisé en août 2022 par le Groupement REMPART Ile-de-France (GRIF) s'était doté d'une douche solaire par personne. Les jeunes avaient la responsabilité de gérer leur douche tant sur la consommation d'eau que sur le temps qu'il faut les laisser chauffer et quand les utiliser.

Un autre levier pour faire des économies d'énergie sur le chauffage de l'eau est de s'équiper d'un chauffe-eau solaire. Une démarche, qui en dehors d'obéir au principe de sobriété, n'est pas sans avantages financiers car d'après l'ADEME, l'eau chaude représente 12 % de la consommation énergétique d'un ménage.

*Douche solaire à la Bergerie Nationale de Rambouillet (GRIF)*

*Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*



Cotravaux - Mars 2023



*Chauffe-eau solaire sur le site de La Mérigue (RESte !)  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

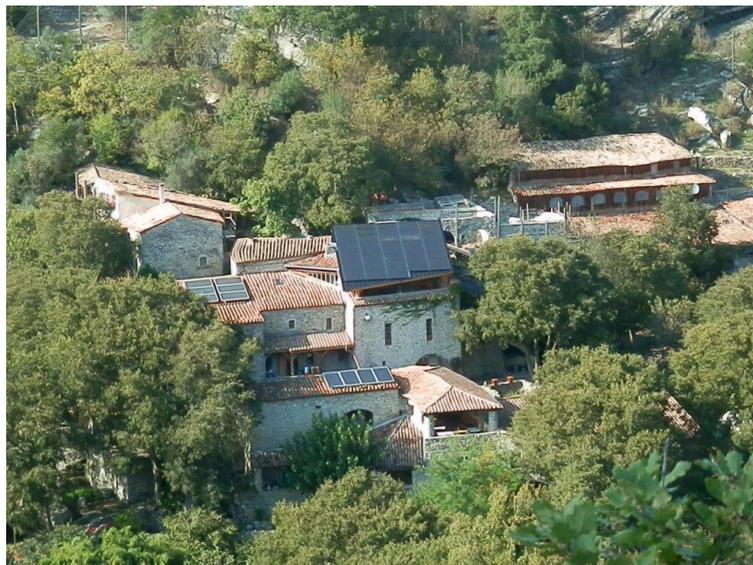
Concernant la cuisine, des initiatives ont également lieu sur les sites des actions du réseau autour notamment de la mise en place de fours solaires pour utiliser l'énergie solaire dans la préparation des repas.

Le Livre Blanc de REMPART mentionne aussi la possibilité d'arrêter d'éclairer la nuit. Chose facile à mettre en place sur un site dont l'association est propriétaire ou dont la gestion lui a été déléguée sur le long terme, que sur un site prêté par une collectivité pour la durée d'un chantier par exemple. Mais dans les deux cas, il est possible de faire valoir les économies réalisées pour mettre cette pratique en place.

#### *Économie d'énergie + énergies renouvelables*

En plus des mesures pour économiser l'énergie, les associations investissent aussi dans des sources d'énergies renouvelables.

Au Viel Audon, les associations du Mat et AJC ont participé à la mise en place de panneaux solaires sur les toits de certains bâtiments. Cette action a eu lieu en 2018 et 2019 avec le soutien financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le soutien technique d'Aurance Énergies. La production d'électricité permet de couvrir la consommation énergétique de l'ensemble de l'éclairage du Viel Audon.



*Panneaux solaires sur les toits du Viel Audon (AJC et Le Mat)  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

Les postes de consommation d'énergie sur lesquels il est possible d'agir sont très divers. Dans plusieurs associations du réseau on relève l'abandon de tondeuses à gazon en faveur d'animaux en tout genre (chevaux, ânes, chèvres, moutons, etc.) qui effectueront le travail sans consommer d'électricité ou d'essence.



*Un âne qui s'occupe d'entretenir la pelouse sur le site du Créneau à Montcombroux-les-Mines (SI)  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

Les pratiques qui peuvent générer un surcoût pour les associations sont celles qui nécessitent des nouveaux équipements comme l'installation de panneaux solaires ou encore, d'une chaudière à bois. Plusieurs aides de l'État existent à cet effet comme la « Prime à l'autoconsommation ». Les aides peuvent aussi être locales comme dans la ville d'Anor dans le département du Nord où une aide allant jusqu'à 2 700 € est proposée pour l'installation de panneaux solaires.

## 5) Gestion de l'eau

Les mesures visant à réduire la consommation d'eau sur les chantiers ne sont pas en reste. Surtout que la quasi-totalité des chantiers ont lieu durant l'été, période qui vient avec son lot de sécheresses. Il est donc important que des associations de jeunesse et d'éducation populaire comme celles du réseau Cotravaux montrent l'exemple à leurs publics (souvent jeunes) au sujet de la préservation des ressources naturelles dont l'eau fait partie.

L'utilisation de *bassines d'eau pour laver la vaisselle* (une bassine pour le lavage et une pour le rinçage) est presque systématique pour la quasi-totalité des associations du réseau. Cette pratique a été constatée lors de toutes les visites d'actions durant l'été 2022 – notamment sur les chantiers du Club du Vieux Manoir à Les Rue-des-Vignes dans le département du Nord, le chantier du Groupement REMPART Ile-de-France à la Bergerie Nationale de Rambouillet dans l'Essonne, au Viel Audon sur le chantier de l'AJC en Ardèche et bien d'autres.



*Bassines d'eau pour faire la vaisselle à la Ferté Alais (Vir'Volt)  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

Même pour la construction, les associations trouvent des manières astucieuses d'économiser de l'eau. Prenons pour exemple le chantier de la Bergerie Nationale de Rambouillet où l'eau de nettoyage des outils est utilisée pour fabriquer le mortier le jour d'après.

Une autre pratique très répandue est l'utilisation de *toilettes sèches*. C'est non seulement une solution pratique pour les actions qui se déroulent sur des sites isolés car aucun raccordement à un système d'évacuation des eaux usées n'est nécessaire. Aucun effluent n'est produit parce que les déjections, riches en azote, mélangées à des copeaux de bois peuvent servir d'engrais pour le potager comme sur les sites des associations RESTe !, du Mat et Randa Ardesca visités durant l'été 2022 en Ardèche. Mais en plus cette pratique permet de faire des économies d'eau substantielles. D'après le Centre d'information sur l'Eau (CIEau) 20 % de l'eau consommée par un foyer en France est destinée aux sanitaires. Une pratique d'autant plus importante que certains sites comme celui de RESTe ! ne sont pas raccordés à un réseau d'adduction d'eau potable, celle-ci est amenée en bidons par les occupant·es. La sobriété dans l'usage de l'eau va donc au-delà des convictions écologiques portées par RESTe! pour devenir une condition du bon déroulement de la vie collective sur site.



*Toilettes sèches sur le site de La Mérique (RESTe !)  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

### *Toilettes sèches et phyto épuration pour traitement des eaux usées*

La consommation de l'eau est une chose mais le cycle de l'eau ne s'arrête pas à l'usage que l'on fait de la ressource, le traitement de l'eau et son retour à la nature sont tout aussi importants. Au Créneau, les eaux de douches et du robinet (eaux grises) sont récupérées et traitées sur place par phyto épuration (épuration par les plantes, des roseaux plantés dans un bassin dans le cas du Créneau). Une manière de traiter les eaux usées qui ne nécessite pas d'être connectée à un réseau d'épuration des eaux usées et ne nécessite aucune machine particulière ni d'énergie.

## 6) Déchets

Sur la gestion des déchets, l'ensemble des associations visitées pendant l'été 2022 s'accorde sur le tri des déchets qui est systématiquement mis en place avec séparation des emballages recyclables, non recyclables, du verre et des déchets organiques.



*Tri entre le verre et les emballages plastiques,  
chantier de Vir'Volt à La Ferté Alais  
Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

Les déchets organiques sont compostés au Mat, chez AJC, chez RESTe ! et le Créneau parmi les associations visitées durant l'été 2022 et chacune d'entre elles utilisent le compost comme engrais dans leurs jardins et potagers.

Chez les associations du Viel Audon, certains déchets organiques servent à alimenter les cochons élevés sur site tout comme le Créneau qui nourrit ses poules avec une partie des déchets organiques produits sur place.



*Cochons élevés sur le site du Viel  
Audon (AJC et Le Mat)*



*Poubelle à déchets organiques de  
l'Archéo'site des Rues-des-Vignes (Club  
du Vieux Manoir)*

*Crédits : Besdaly Coulibaly, été 2022*

Tout comme la majorité des associations membres de Cotravaux, le Créneau a même choisi d'agir sur la production de déchets en faisant ses courses sur le marché avec des cagots et en évitant les produits de grandes surfaces (excès d'emballages).

Dans la même logique de réduction de la production de déchets sous forme d'emballages alimentaires, le chantier du festival Silhouette (Concordia) avait comme règle pour les bénévoles de cuisiner exclusivement avec les aliments disponibles chez Bokawa (café/épicerie associative bio et en vrac du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris) qui est partenaire sur ce chantier.

## IV. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR L'EEDD

### 1) Formation des acteurs et des actrices de l'EEDD dans les associations

Une partie essentielle de la mission d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), portée par les associations du réseau Cotravail, est la formation des personnes concernées. L'évolution des connaissances scientifiques et l'innovation dans la pédagogie de l'EEDD nécessite que les responsables associatifs, les animateur-rices ainsi que les volontaires et les bénévoles reçoivent une formation adéquate. Ces formations permettent une montée en compétences de tous acteurs et actrices de l'EEDD dans le réseau. Cela en leur donnant les connaissances nécessaires pour comprendre les défis environnementaux auxquels nous devons faire face tout en les familiarisant avec des approches pédagogiques adaptées non seulement à l'EEDD mais aussi au cadre d'éducation populaire dans lequel les associations du réseau Cotravail évoluent.

Parfois, ces temps de formation sont obligatoires comme pour la formation "Civique et citoyenne" à destination des volontaires en Service Civique. Dans le *référentiel des thématiques* de l'Agence du Service Civique, "*Le développement durable et la transition écologique*", est une thématique fréquemment choisie par les associations du réseau. Les Compagnons Bâisseurs Ile-de-France organisaient une formation civique et citoyenne au mois d'octobre 2022 pour une dizaine de volontaires. La formation se concentrait sur la précarité énergétique, un sujet qui touche particulièrement l'association car elle mène régulièrement des actions de rénovation énergétique et de sensibilisation aux écogestes dans le cadre de ses campagnes d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA). Cette formation a été l'occasion de revenir sur les causes et les conséquences de la précarité énergétique, les bons comportements à adopter et les solutions durables à mettre en place. Études et Chantiers Ile-de-France organise également des formations civiques et citoyennes qui se concentrent sur l'EEDD. Le but est de sensibiliser les participant-es aux enjeux du développement durable tout en identifiant les pratiques et les acteurs liés à l'EEDD. La formation comprend des temps de jeux, de réflexion et de travail manuel. Les stagiaires, entre autres, ont appris l'histoire et les enjeux autour de l'EEDD mais également, quels débats et réflexions animent le secteur. Une partie importante de la formation est aussi un temps où les volontaires réfléchissent à ce qu'ils font pour l'EEDD et ce qu'ils aimeraient faire. Cela avant de réfléchir à des manières de mettre en pratique l'EEDD avec un public. La formation civique et citoyenne est très importante d'une part parce qu'elle donne aux volontaires les outils nécessaires pour la réalisation de leur mission et d'autre part, parce que cela participe à faire de l'EEDD à destination des volontaires quand la formation porte sur le développement durable et la transition énergétique.

Les chantiers internationaux de bénévoles restent au cœur de l'action du réseau. Durant ces chantiers ce sont les équipes d'animation qui préparent les temps de travail et de vie collective. C'est donc à ces animateurs et animatrices qu'il incombe d'expliquer et de montrer les pratiques de développement durable mises en place ou encore l'objectif d'une action environnementale. Il est donc essentiel que ces encadrant-es soient formé-es au Développement Durable et comprennent les enjeux et objectifs des pratiques de Développement Durable comme des actions environnementales menées. C'est dans cette optique que les associations du réseau dispensent des formations spécifiques sur le développement durable ou alors intègrent des modules liés au développement durable dans des formations préexistantes. On peut citer l'association locale AJC, basée en Sud Ardèche au Viel Audon, qui propose un week-end de formation sur leur site pour les animateurs et les animatrices. Ce week-end est l'occasion de les familiariser avec les pratiques de développement durable mises en place et aussi avec les méthodes de construction traditionnelles (pierre sèche) ou encore, les équipements sanitaires respectueux de l'environnement (toilettes sèches, phytoépuration, etc.).

L'association Études et Chantiers Ile-de-France inclut un module sur les bonnes pratiques en chantier international bénévole dans sa formation animation de chantier tout comme le Club du Vieux Manoir. De leur côté les Compagnons Bâisseurs Ile-de-France organisent des formations aux « écogestes » (économie d'eau et d'énergie) et ont pour projet l'organisation d'une formation « réemploi des matériaux ». L'Union REMPART, quant à elle, organise des formations « Monuments historiques » et « Pédagogie et organisation de chantiers » pour ses animateurs et animatrices. Ces formations incluent des modules relatifs aux techniques de construction traditionnelles, aux matériaux durables et aux pratiques de Développement Durable sur les chantiers et lieux de vie plus généralement.

REMPART se positionne aussi en pionnier de la formation de ses référent-es territoriaux pour qui des formations « *Transition écologique* » sont dispensées. Un travail d'une importance capitale car, si les animateurs et les animatrices exécutent, ce sont les référent-es territoriaux qui préparent et organisent les chantiers et donc, les pratiques de développement durable et ce qui sera transmis aux volontaires présents dans les chantiers internationaux de bénévoles. Il est donc capital que ces personnes soient sensibilisées au développement durable et à la nécessité de participer à la transition écologique mais également à l'éducation à l'environnement et au développement durable. *Ainsi, les objectifs de la formation des référent-es territoriaux de REMPART sont de :*

- *Expliquer aux associations membres de l'Union REMPART les différents impacts du changement climatique sur leur site patrimonial, et sur leurs pratiques associatives de restauration et d'animation,*
- *Mettre en œuvre des actions collectives et pédagogiques pour informer sur l'urgence de la situation climatique et sur la nécessité d'agir,*
- *Conseiller les associations dans leur appropriation des pratiques de développement durable durant leurs activités associatives,*
- *Identifier les moyens appropriés pour la mise en place de solutions concrètes,*
- *Structurer les actions en faveur de la transition écologique sur un territoire et mettre en place un réseau de partenaires et de mutualisation de moyens matériels et humains.*

La CORAC, avec l'appui de Cotravaux, a organisé une formation au Développement Durable, évoquée précédemment, à destination des coordinateurs et des coordinatrices des associations du réseau. La CORAC a pu bénéficier du financement de la DREAL de la région Provence-Alpes Côte d'Azur pour mettre en place cette formation et c'est un point central. Les associations du réseau Cotravaux ont besoin du soutien de l'État et de ses services déconcentrés dans l'effort qu'elles font pour participer à la transition écologique et à la formation de tous ses acteurs et actrices. Sans quoi leur progression sera plus laborieuse ou même impossible avec le risque que la difficulté de cette entreprise décourage les efforts en cours et les futurs acteurs et actrices de la transition écologique dans le secteur du travail bénévole et volontaire.

Parmi les associations du réseau qui concentrent leurs efforts sur l'EEDD, on peut également citer le Mat. L'association basée au Viel Audon en Sud Ardèche organise des séjours éducatifs à destination de classes de maternelles, de primaires, de collèges, de lycées jusqu'aux étudiant-es. Afin de mener à bien leur mission d'EEDD, deux responsables associatifs du Mat ont suivi une licence professionnelle de Coordination de projets en éducation à l'environnement et au développement durable. Cette licence forme aux sciences de l'éducation et à la pédagogie dans le domaine de l'environnement et permet aux diplômés d'acquérir une connaissance approfondie des acteurs et des enjeux spécifiques au développement durable.

Par ailleurs, les associations du réseau font également appel à d'autres acteurs dont l'EEDD est la vocation première comme par exemple, l'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement, le Graine ou encore, le Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement. Ce volet doit être développé pour assurer une formation et un accompagnement de qualité à tous nos membres pour développer leurs savoir-faire, savoir-être et compétences autour de l'EEDD afin de faciliter une transmission fluide de leurs connaissances vers les publics accueillis sur nos chantiers et actions environnementales.

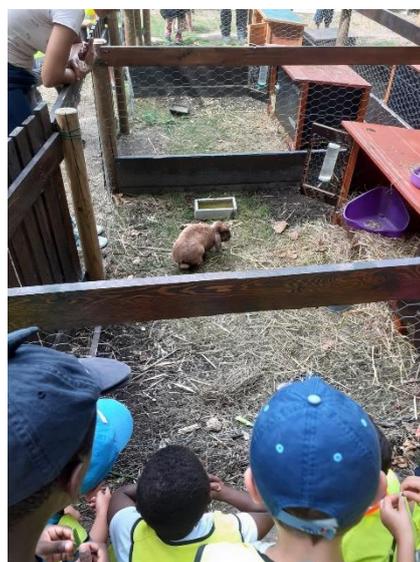
## 2) Transmission et assimilation des connaissances

Une fois formées, les équipes d'animation ont la tâche cruciale de transmettre les connaissances qu'elles détiennent. Pour ce faire, il existe plusieurs approches pédagogiques qui sont conformes aux valeurs de l'éducation populaire. Afin d'avoir un exemple pratique de méthode de transmission dans un cadre d'EEDD, nous avons réalisé un entretien avec la coordinatrice éducation à l'environnement et agriculture urbaine chez Études et Chantiers Ile-de-France.

« *La principale démarche c'est l'apprentissage par le faire, la découverte par l'observation, par la pratique en tant que telle. On part vraiment des connaissances du public pour après adapter le discours et du coup on va poser des questions régulièrement. Après tu construis ton discours en prenant les réponses des gens et en rebondissant dessus* »

On trouve dans ces propos les caractéristiques d'une pédagogie active qui consiste à rendre les apprenants et les apprenantes acteurs et actrices de leur apprentissage. C'est une démarche inductive où l'on part du terrain pour faire émerger une problématique. Une attention particulière est dédiée à l'approche sensorielle qui invite les participant-es à appréhender l'environnement en sollicitant leurs cinq sens, notamment ceux que nous n'avons pas l'habitude de solliciter consciemment et activement dans l'environnement (ouïe, odorat).

La démarche est aussi de rendre les participant-es acteur-rices de la transmission de connaissances en leur posant des questions et en rebondissant dessus plutôt que de pratiquer un enseignement descendant. Un exemple de cette méthodologie est la ferme pédagogique Saint-Lazare d'Études et Chantiers située à Grigny dans l'Essonne. Au mois d'août 2022, nous avons pu assister à une animation à destination d'enfants (4-6 ans). L'animation consiste en la visite guidée de la ferme. L'animateur conduit les enfants devant les enclos de différents animaux (cochons, chèvres, lapin, poules, etc.), puis il leur pose des questions pour savoir l'état de leurs connaissances et adapte son discours en fonction. Il explique l'origine des animaux d'élevage avant domestication, leur mode de reproduction, leur régime alimentaire, etc. L'animateur pousse aussi les enfants à interagir avec les animaux en les caressant ou en leur donnant de la nourriture.



*Des enfants de maternelle suivent une animation sur les animaux à la Ferme Pédagogique Saint-Lazare de Grigny (EC)  
Crédits : Besdaly Coulibaly*

Ces échanges permettent d'ouvrir le regard des jeunes sur l'importance et le rôle des jardins et des fermes de ce type pour favoriser la biodiversité, une alimentation de qualité, mais aussi le développement du lien social. Partir de ces lieux de vie et des spécificités de ces territoires, c'est également donner les moyens à toutes et tous, et notamment aux plus jeunes, de mieux se représenter les transformations en cours afin de les approprier, voire proposer par la suite, une fois assimilées, ce type d'actions ou d'autres actions à mener pour accompagner ces transformations.

Une grande partie de la transmission dans le cadre de l'EEDD se passe de manière informelle. Les bénévoles sont souvent laissés en autonomie face à certaines pratiques. Ainsi, quand l'un d'entre eux ne comprend pas pourquoi on utilise des toilettes sèches par exemple, l'animateur ou l'animatrice va essayer de lui expliquer et profiter de l'occasion pour rassembler les autres bénévoles afin que tout le monde puisse s'enrichir des explications qu'il va donner. *Pousser les jeunes à se poser des questions et chercher des réponses fait partie intégrante de la pédagogie des associations du réseau.* Lors d'un entretien en août 2022 avec la coordinatrice de projets, actions pédagogiques et promotion auprès des publics pour le Groupement REMPART Ile-de-France, celle-ci disait en parlant des bénévoles

« Tu les laisses s'ennuyer et ils te reviennent avec 3 insectes en demandant ce que c'est. On cherche ensemble et c'est comme ça qu'ils découvrent ce que sont les animaux ou les végétaux. Parce qu'on les a laissé s'ennuyer et aller à la découverte tout seuls »

Parfois les activités les plus banales du quotidien sont l'occasion de faire de l'EEDD. Durant un entretien avec l'animatrice et directrice de chantier au Club du Vieux Manoir, celle-ci évoquait une situation où les bénévoles voulaient manger des avocats. Elle a donc pris le temps d'expliquer que la culture des avocats a un impact écologique et social extrêmement négatif avec une consommation excessive d'eau, le recours abusif aux pesticides et même l'implication des cartels mexicains dans la production. Le consommateur va donc à l'encontre des valeurs de justice sociale et d'écologie portées par l'association. Une situation similaire s'est présentée avec la viande qui a donc été l'occasion d'expliquer l'impact écologique de la production de viande et de la viande rouge en particulier. Ce sont des situations très représentatives de la pédagogie appliquée dans le cadre de l'éducation populaire.

*On part toujours d'une situation concrète, d'un problème ou d'un questionnement parmi les bénévoles pour transmettre des connaissances qui y sont liées.*

Les associations du réseau sensibilisent également tous leurs publics, du responsable associatif, à l'animateur et animatrice de chantier jusqu'aux bénévoles ou volontaires, à l'éducation à l'environnement et au développement durable via une approche ludique. En effet, le jeu est considéré comme une démarche particulièrement adaptée à la sensibilisation car il peut faire appel aux sens, à l'observation, à l'analyse, à la mise en situation, etc.

*Certaines des associations du réseau, comme l'Union REMPART ou encore Solidarités Jeunesses ont créé des jeux adaptés (jeux de cartes, jeux de l'oie, etc.) participant à une meilleure transmission et assimilation de l'éducation à l'environnement et au développement durable.*

Une autre manière de mener à bien leurs missions d'EEDD pour les associations du réseau est de produire des documents et des outils pédagogiques à destination de leurs partenaires et du public. Un bon exemple est la Société Nationale de Protection de la Nature qui, en plus de ses actions de conservation, d'animation et ses sorties éducatives, produit des plaquettes, des guides, des kakémonos, des brochures, revues et des outils pédagogiques. En 2014, la SNPN a participé à la création d'une animation pédagogique (« À la découverte des mares ») à destination des enfants (6 - 12 ans) sur la thématique des mares. Cette animation est composée de trois séquences, illustrées chacune par un poster avec des vignettes à placer. Le but est de savoir reconnaître une mare parmi d'autres étendues d'eau, connaître les espèces qui peuplent les mares, et comprendre le rôle des mares dans les écosystèmes. Durant la même année, l'association édite des « Plaquettes d'information et de sensibilisation sur les mares et l'inventaire des mares d'Ile-de-France », une initiative qui a reçu le soutien des départements d'Ile-de-France (Seine-et-Marne, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise). Dans la continuité de cette action, en 2015 et 2016, l'association a produit deux guides pratiques, respectivement *Prendre en compte la préservation des mares dans la gestion forestière* et *Prendre en compte les mares dans les projets d'aménagement communaux*. Ces initiatives, saluées par les collectivités territoriales de la région Ile-de-France, ont même reçu le soutien financier de la région, des départements de l'Essonne et du Val d'Oise qui sont partenaires de ces productions. Conscient de sa mission d'utilité publique, la SNPN a choisi de mettre toutes ces productions à disposition du public sous forme de fichiers dématérialisés. Cela inclut l'animation pour enfants « À la découverte des mares » dont les visuels ainsi qu'un descriptif détaillé des différentes séquences sont disponibles au téléchargement sur leur site internet. En outre, la SNPN diffuse largement les notions de conservation, d'écologie et de protection de la nature à travers ses trois revues. *Le courrier de la Nature* qui est un bimestriel, publié depuis 1961 et consacré à la protection de la nature. À destination d'un large public, il s'attache à faire connaître la faune et la flore de notre planète, ainsi que les écosystèmes qui leurs sont associés. *Zones Humides Infos*, quant à elle, est une revue semestrielle qui rapporte les travaux du groupe « Zones humides » de la SNPN aux différents acteurs de la gestion des zones humides en France. Enfin, la *Revue d'écologie – la Terre et la Vie* est une revue scientifique disponible en français et en anglais. À travers celle-ci la SNPN publie, depuis 1931, les résultats d'études en écologie sur les relations des êtres vivants entre eux et avec les milieux dont ils dépendent, les équilibres biologiques, la dynamique des populations, des inventaires faunistiques et floristiques ainsi qu'une bibliographie analytique d'ouvrages français et étrangers de biologie.

### 3) Ouverture, croisement et complémentarités d'acteurs

Penser une dynamique de transition écologique et surtout d'éducation à l'environnement et au développement durable pour notre réseau implique nécessairement l'ouverture à d'autres structures pour nous accompagner dans cette démarche afin de diversifier les approches et travailler les complémentarités.

Le réseau a saisi l'opportunité, dans le cadre notamment du partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique et du Commissariat Général au Développement Durable autour de cette étude, de faire un état des lieux des partenaires que ses associations membres ont déjà tout en tissant de nouveaux liens et passerelles vers d'autres acteurs – associations environnementales notamment – avec lesquels nous n'interagissons pas naturellement dans le cadre de nos activités et nos propositions de volontariats.

Ainsi, plusieurs de nos associations membres, qui sont par ailleurs au fait des sujets et thématiques traitées, font le choix de créer des liens et de faire appel notamment à des associations (Petits Débrouillards, Planète Sciences, etc.) qui permettent un accompagnement et une médiation de qualité sur leurs actions afin de favoriser des lieux d'échanges, de formation, d'une synergie d'acteurs et d'une mobilisation multisecteurs tout en s'ouvrant autrement aux autres.

*Cotravaux Auvergne-Rhône-Alpes, participe également pleinement à des collectifs ou des réseaux d'acteurs dédiés à l'éducation à l'environnement et au développement durable (GRAINE ARA, Collectif Pétale 07) permettant de s'enrichir, de partager autour des différentes pratiques, de monter en compétences et de cultiver une dynamique réflexive et commune autour d'objectifs collectifs que sont la transition écologique et l'EEDD.*

On constate donc l'importance de nouveaux partenariats c'est pourquoi, le réseau Cotravaux au niveau national a entrepris une phase de rapprochements et d'échanges durant toute l'année 2022 avec le *Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable* (entretiens d'interconnaissances, rendez-vous de travail, etc.). La dernière Assemblée générale de Cotravaux a décidé d'entamer une procédure d'adhésion au CFEEDD, candidature acceptée par le collectif début 2023. Il ne s'agit que d'une étape pour le moment mais nous avons la volonté de travailler et de nous investir au sein du CFEEDD pour renforcer nos liens avec de nouveaux acteurs et actrices tout en portant la voix de notre réseau via la valorisation de ses actions et de ses pratiques autour de la transition écologique et de l'EEDD.

*Le Réseau Cotravaux est devenu membre du Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable en 2023.*

**À des fins de diffusion et de sensibilisation aux pratiques de développement durable, 10 Fiches actions ont été réalisées, ainsi qu'une affiche sur les Pratiques de développement durable. Elles sont annexées à cette étude (Annexe 6).**

**Formation Développement Durable**

**Actions :** Forum sur le développement durable et autres dates 2022.

**Association :** Coordination Régionale des Associations de Charbonniers (CORAAC)

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Var 83

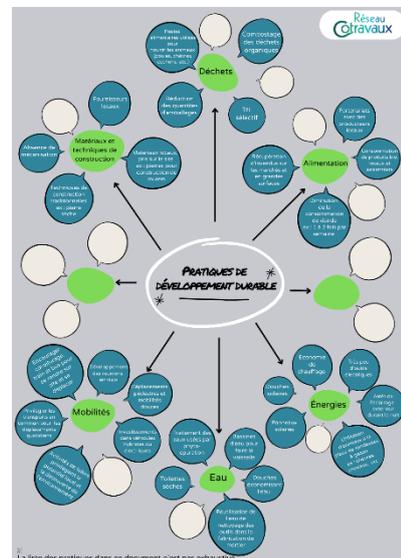
**Commune :** Tignes 73110

**Thématiques et Focus :** Écologie, développement durable, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

**Public ciblé :** Spécifiquement : équipes d'animation de centres de loisir et de clubs amateurs des associations du Réseau Cotravaux.

**Partenaires :** ASSOCIATION : Charbonniers de France  
Partenaires de projets : CORAAC, Cotravaux  
Financements : CFCAL, Université.

**Contact et site web :** coraac@gmail.com  
https://www.coraac.fr/



## V. CONCLUSION

À travers cette étude, nous avons d'abord montré que le réseau Cotravaux compte parmi ses membres plusieurs associations qui se sont engagées en faveur de l'écologie depuis plus de 50 ans et notamment, en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Que ce soit par des actions comme les opérations rivières propres, les classes-nature ou encore les chantiers-nature mais également, par l'implication de la tête de réseau Cotravaux avec l'organisation notamment de rencontres autour des chantiers et de l'environnement, la production d'études et la réalisation de colloques. Nous avons aussi constaté que l'engagement des associations pour la protection de l'environnement se traduit par la production de documents de référence comme des chartes ou des statuts qui incluent des passages dans lesquels cet engagement est cité explicitement. Par la suite, nous avons vu que l'évolution de l'engagement écologique des associations du réseau coïncide avec les évolutions des enjeux sociétaux et des attentes du public, notamment des plus jeunes, avec de plus en plus d'intérêt porté à l'environnement et à la cause écologiste.

### *Des actions environnementales variées, adaptées aux spécificités des contextes et des partenariats*

L'engagement des associations du réseau se traduit également par la mise en place d'actions dites environnementales. Actions dont nous avons pu faire un état des lieux non exhaustif. Celles-ci sont nombreuses et constituent parfois plus de la moitié des actions réalisées par une association durant l'année.

Les actions environnementales se présentent sous diverses formes. Certaines visent à protéger ou à restaurer le milieu naturel, d'autres se concentrent sur l'aménagement et sa mise en valeur pour des raisons éducatives et de loisir, d'autres encore interviennent sur le milieu urbain avec de la rénovation d'habitat et de l'aménagement du cadre de vie. Dans chacun des cas nous avons montré qu'il existe des spécificités à la mise en place de ces actions. Des spécificités dans les objectifs visés par ces actions, dans les lieux où ces actions sont réalisées mais aussi des particularités en rapport avec les partenaires de ces actions tant ceux qui en sont les commanditaires que ceux qui vont les financer.

### *Une nécessaire formation des équipes d'animation*

L'organisation d'actions environnementales nécessite aussi un minimum de formations des différents acteurs qui vont intervenir sur la mise en place et la réalisation de celles-ci. Cela se traduit par la formation des responsables associatifs comme des équipes d'animation. Ces formations sont organisées en interne par les associations du réseau mais également en externe, par des organismes spécialisés, ou dans le cadre de cursus universitaires, de formations professionnelles qualifiantes.

### *Réduire les impacts négatifs : des pratiques éco-responsables sur les sites et pendant les actions :*

Dans la continuité de leur engagement écologique et dans un but éducatif, les associations du réseau mettent en place des pratiques de développement durable. Celles-ci se déclinent dans de très nombreux domaines : des matériaux et des techniques de construction, à l'alimentation, aux mobilités, jusqu'à la gestion des énergies, de l'eau et des déchets, etc. Ces pratiques varient selon les associations, les territoires et les actions mais visent toutes à réduire l'impact négatif des activités des associations sur l'environnement et à transmettre un bon exemple de développement durable au public.

Par une pédagogie active, ces différentes approches permettant la transmission de savoirs et de compétences, par tous ces petits gestes du quotidien du chantier, par l'attention portée aux autres et à l'environnement, c'est chaque individu au sein de ces groupes de chantiers qui va contribuer à prendre conscience que les inégalités du monde c'est aussi ici, juste à côté, et qu'ensemble on contribue à les réduire.

Enfin, par leur engagement et participation à des chantiers et actions environnementales du réseau, les bénévoles et toutes les équipes passent à l'acte dans le cadre d'action de protection de l'environnement, de réhabilitation d'un milieu, de rénovation énergétique en milieu urbain, de sensibilisation, etc. Ainsi, ce sont des milliers de personnes, et notamment des jeunes issus de tout horizon, qui s'engagent et se mobilisent dans l'action environnementale.

## *Vers l'éducation à l'environnement et au développement durable*

S'inscrivant dans une démarche d'éducation populaire, les associations cherchent non seulement à améliorer leurs pratiques et diminuer les impacts négatifs sur l'environnement, mais à renforcer leur démarche pédagogique et à s'outiller pour mieux transmettre les enjeux et le sens des pratiques.

Une mission qui pour être menée à bien nécessite d'avoir des équipes d'animation compétentes dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Cela passe par l'organisation de formations en interne pour faire monter les animateurs et les animatrices en compétences mais également, par le recrutement de personnes déjà qualifiées et l'inclusion d'associations spécialisées dans l'EEDD dans les actions et les projets menés par l'ensemble du réseau Cotravaux.

Enfin, nous avons développé les différentes approches utilisées par les associations du réseau pour transmettre et faire assimiler les connaissances et les valeurs portées par le réseau vis-à-vis de l'environnement et du développement durable.

Celles-ci varient selon les associations, les actions et les équipes d'animation mais restent toujours ancrées dans une logique de pédagogie active dans la cadre d'une éducation populaire consistant à rendre les bénévoles et les volontaires participant aux actions du réseau pleinement acteurs et actrices de leur apprentissage, et construisant leurs savoirs en lien avec les équipes d'animation. L'éducation populaire et l'éducation à l'environnement et au développement durable vont de pair et sont complémentaires pour tendre vers une émancipation individuelle et collective avec une finalité transformative respectueuse de l'environnement.

Le réseau Cotravaux contribue donc depuis des dizaines d'années à la protection et à la restauration de l'environnement ainsi qu'à l'éducation de la jeunesse à ce sujet.

Aujourd'hui, les associations du réseau participent donc à la transition écologique tant par leurs actions environnementales que par les pratiques de développement durable mises en place sur leurs actions quelles qu'elles soient tout en transmettant des connaissances sur l'environnement et les principes du développement durable à la jeunesse. Le travail réalisé par les associations du réseau est d'une importance capitale pour donner aux jeunes les outils pour comprendre la nature, la crise écologique qui la menace et les solutions qui s'offrent à nous pour améliorer la situation. Il faut quand-même garder en tête que les différentes associations vont à leur rythme, il existe donc des inégalités dans l'intégration du développement durable et de la transition écologique dans leurs activités. C'est pourquoi, le réseau a besoin de tout le soutien privé (associations, fondations, mécènes) comme public (ministères, services déconcentrés de l'État et les établissements publics) dont il peut bénéficier pour réduire l'écart entre les associations et soutenir celles qui sont déjà très engagées.

## Bibliographie

- A.Koschmieder, L.Brice-Mansencal et S.Hoibian, (2019), *Consommation et modes de vie*, CREDOC
- A.Leicht, J.Heiss et W.J.Byon, (2018), *Enjeux et tendances de l'éducation en vue du développement durable*, Éditions UNESCO, Paris.
- A.Loustalot, (2021), Séminaire « chantiers internationaux de jeunes bénévoles », Marseille
- A.Loustalot, (2022), *Servir la nature ou éduquer à l'environnement ? L'action des chantiers internationaux de jeunes volontaires. De la fin des années 1960 au début des années 1990*, Colloque PAJEP – 2022
- CORAC, (2021), *Étude annuelle 2021 : panorama des chantiers internationaux de jeunes bénévoles*
- Cotravaux (1997) *Les apports des chantiers de jeunes bénévoles – Socialisation et citoyenneté – Développement local et aménagement du territoire* – INJEP – Collection Mémoire
- Cotravaux, (1983), Compte-rendu du colloque : *Les chantiers de jeunes volontaires et l'environnement*
- Cotravaux, (1997), *Volontariat à moyen et long terme, pratiques, réalités et perspectives dans les associations de travail volontaire regroupées dans Cotravaux*
- Cotravaux, (2008), *Conditions d'élaboration de parcours associatifs*
- Cotravaux, (2009), *50 ans de Cotravaux : Regards croisés sur 50 actions des associations de Cotravaux*
- Cotravaux, (2016), *Impact du travail volontaire sur les territoires*, Cotravaux
- J.Brégeon, S.Faucheux et C.Rochet, (2008), *Rapport du groupe de travail interministériel sur l'éducation au développement durable*
- L. Van Schrick, (2005), *L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans les chantiers de bénévoles*, Université Grenoble Alpes
- R.Lamberet, (2014), *Le chantier nature : un outil de sensibilisation à la biodiversité*, CEN Rhône-Alpes
- R.Sonnet, (2020), *Agir pour l'environnement : comportements et aspirations des 18-30 ans*, INJEP
- S.Berhut, L.Brice-Mansencal, S.Hoibian, C.Millot et J.Müller, (2022), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021*, INJEP
- Solidarités Jeunesses (2020), *État des lieux des éco-pratiques à Solidarités Jeunesses*
- Union REMPART (2021), *Livre blanc : Agir pour la transition écologique*
- Y.Girault et C.Fortin-Debart, (2006), *État des lieux et des perspectives en matière d'éducation relative à l'environnement à l'échelle nationale*, USM Muséologie et médiation des sciences, Paris

## Table des annexes

**Annexe 1** - Lexique des sigles utilisés

**Annexe 2** - Cartes de France sur la répartition des actions environnementales par région

**Annexe 3** - Grille d'entretiens auprès des responsables associatifs et des animateurs des associations du réseau Cotravaux

**Annexe 4** - Grille d'entretiens auprès des bénévoles des associations du réseau Cotravaux

**Annexe 5** - Questionnaire sur les pratiques de développement durable et l'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des responsables associatifs des associations du réseau Cotravaux

**Annexe 6** - Supports pour exposition, formation, ateliers, etc. : 17 Fiches actions ; Pense bête actions environnementales et affiche des pratiques de développement durable.

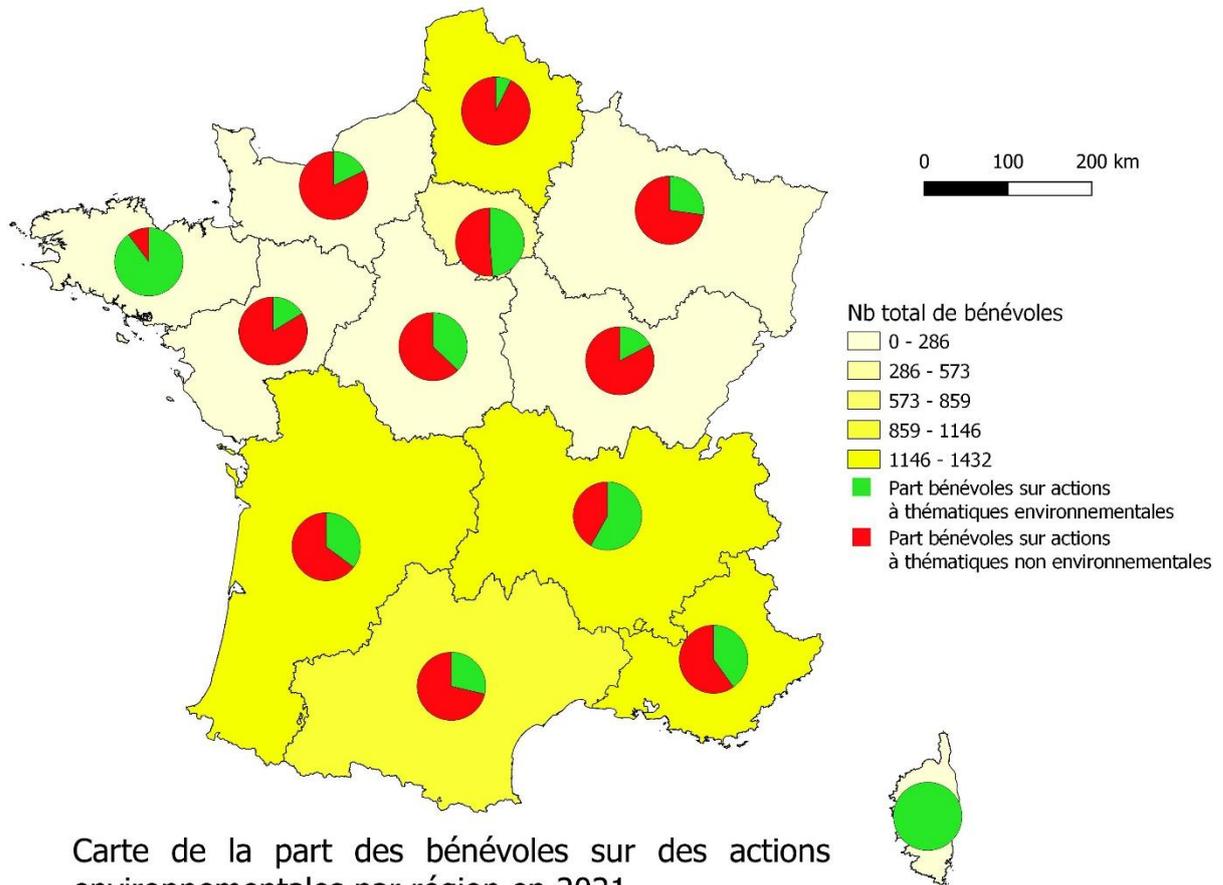
## ANNEXE 1 - Lexique des sigles utilisés

**AJC** : Association des Jeunes de Chantiers  
**ARA** : Auto-Réhabilitation-Accompagnée  
**ARS** : Agence Régionale de Santé  
**BTS GPN** : Brevet de Technicien Supérieur en Gestion et Préservation de la Nature  
**CB** : Compagnons Bâisseurs  
**CDC** : Caisse des Dépôts et Consignations  
**CEN** : Conservatoire d'Espaces Naturels  
**CES** : Corps Européen de Solidarité  
**CFEEDD** : Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable  
**CGDD** : Commissariat Général au Développement Durable  
**CIEau** : Centre d'Information sur l'Eau  
**CJB** : Chantiers de Jeunes Bénévoles  
**CJPCA** : Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur  
**CNAJEP** : Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire  
**CORAC** : Commission Régionale des Associations de Chantiers  
**CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement  
**CREDOC** : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie  
**CVM** : Club du Vieux Manoir  
**DD** : Développement Durable  
**DEJEPS** : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  
**DJEPVA** : Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
**DRAE** : Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Environnement  
**DRAJES** : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports  
**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**EC** : Études et Chantiers  
**EEDD** : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable  
**FNE** : France Nature Environnement  
**GRIF** : Groupement Rempart Île-de-France  
**IDF** : Île-de-France  
**INJEP** : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
**UICN** : Union International de Conservation de la Nature  
**JR** : Jeunesse et Reconstruction  
**JS** : Jeunesse et Sport  
**MTE** : Ministère de la Transition Écologique  
**Observo** : Observatoire des actions collectives, bénévoles et volontaires  
**ODD** : Objectifs du Développement Durable  
**ONF** : Office National des Forêts  
**PACA** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région SUD  
**PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial  
**PLU** : Plans Locaux d'Urbanisme  
**PNR** : Parc Naturel Régional  
**SC** : Service Civique  
**SCI** : Service Civil International  
**SJ** : Solidarités Jeunesses  
**SNPN** : Société Nationale de Protection de la Nature

## ANNEXE 2 - Cartes de France sur la répartition des actions environnementales (thématique environnementale principale ou secondaire)

Données 2021

### 1) Nombre de bénévoles accueillis au total en 2021 par région et part des bénévoles sur les actions environnementales par région



Carte de la part des bénévoles sur des actions environnementales par région en 2021

**7 170 bénévoles ont participé à des actions de type chantier en 2021**

**Thématiques principales ou secondaire des actions :**

**Environnementales : 2 510 bénévoles, soit 35 % des participant-es (part en vert)**

**Autres thématiques (majoritairement actions sur le patrimoine) : 4 660 bénévoles**

Sur l'ensemble des actions en 2021, le nombre de bénévoles accueillis dans chaque région est très inégal : de 53 bénévoles en Corse à 1 147 dans la région Hauts-de-France.

**La part des actions environnementales est très différente selon les régions.**

**Majorité de bénévoles accueillis sur des actions environnementales :**

- La Bretagne, qui accueille peu de bénévoles (128 en 2021) mais 90 % d'entre eux sur des actions ayant une composante environnementale
- Dans les régions qui ont accueilli plus de 800 bénévoles en 2021 (5 régions sur 13), seule la région Auvergne-Rhône-Alpes a plus de 50 % de bénévoles sur des actions environnementales, mais la région Ile-de-France s'en approche, avec 49 % des bénévoles accueillis.



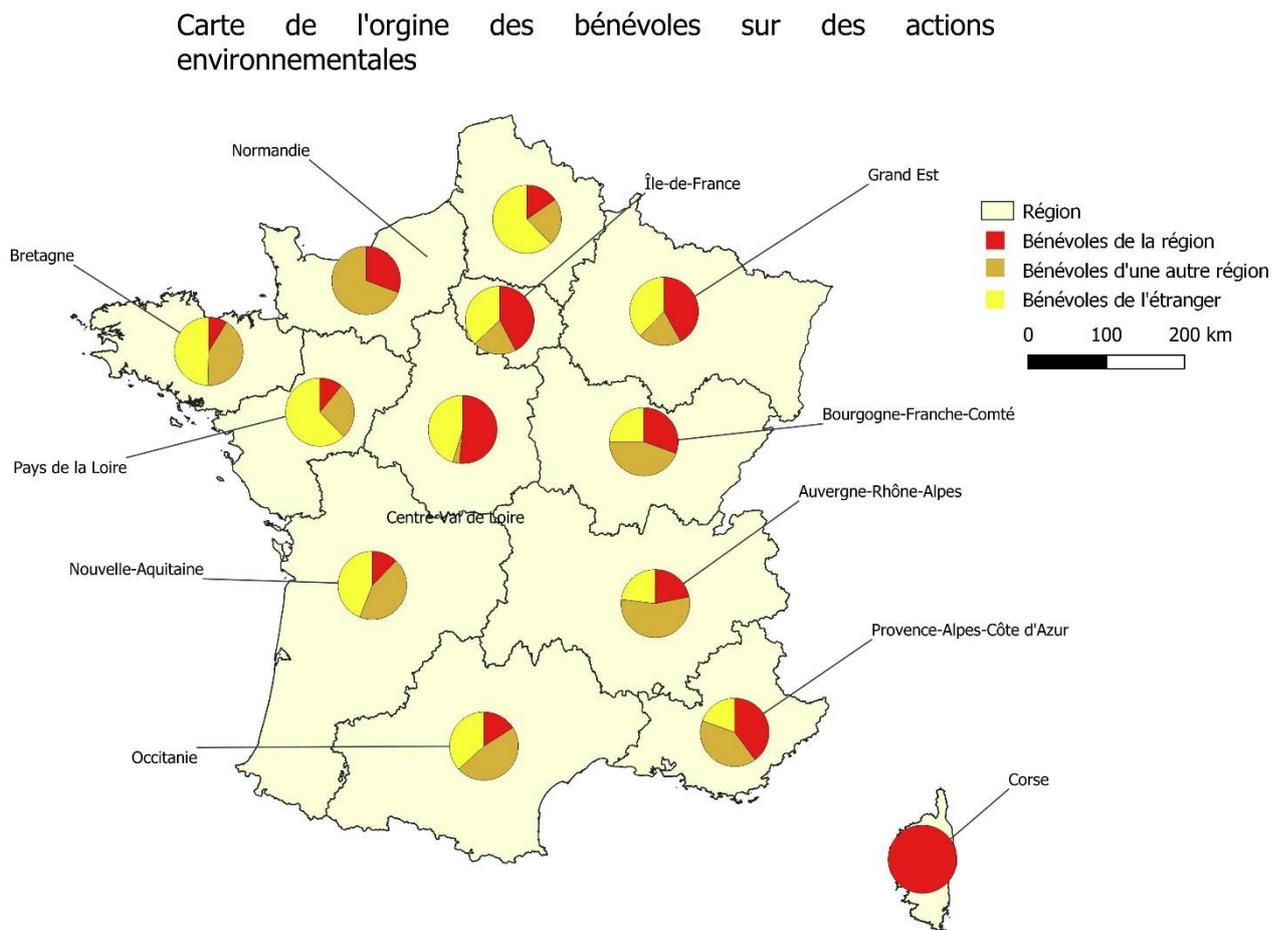
### 3) Origine géographique des bénévoles accueillis sur les actions ayant une composante environnementale en 2021 :

**2 510 bénévoles ont participé à des actions ayant une composante environnementale**  
**Répartition nationale selon l'origine des bénévoles :**

**Bénévoles résidant dans la même région que l'action : 28 %**

**Bénévoles résidant dans une autre région de France : 40 %**

**Bénévoles venant de l'étranger pour participer à l'action : 32 %**



Les chantiers internationaux de bénévoles sont une occasion de mobilité, nationale ou internationale, de **découverte** d'un autre environnement, avec ses richesses et ses problématiques.

- En 2021, seulement un peu plus d'un quart des bénévoles sont restés dans leur région, mais ils ont pu découvrir un autre territoire de leur région
- 32 % viennent de l'étranger, ce qui est un pourcentage supérieur à celui de l'ensemble des chantiers en France en 2021 (20 % de bénévoles venant de l'étranger)

Là encore, il y a de grandes disparités régionales

- Certaines régions comme la Corse (chantiers exclusivement avec des bénévoles de Corse) et la Normandie n'ont pas accueilli de bénévoles venant de l'étranger en 2021.
- Dans d'autres régions, la part des bénévoles venant de l'étranger dépasse les 50 % comme dans les régions Pays de la Loire et Hauts de France

## ANNEXE 3 – Grille d’entretiens auprès des responsables associatifs et des animateurs des associations du réseau Cotravaux

Thèmes	Questions
<b>Profil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvez-vous vous présenter ? (Nom, prénom, âge, lieu de résidence, formation, expériences professionnelles, engagement, expérience dans le domaine de l’environnement, contact)</li> </ul>
<b>Vos pratiques de DD pour atténuer l’impact négatif des chantiers et de la vie collective sur l’environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu’avez-vous mis en place pour limiter l’impact des chantiers ou de la vie collective sur site ? (méthodes de construction, matériaux, gestion d’eau et électricité, alimentation, déchets)</li> <li>- Quel est l’impact de ces pratiques sur les bénévoles, les équipes et l’environnement local ?</li> <li>- Selon vous les pratiques de DD entraînent elles un surcoût ?</li> <li>- Quels sont les facteurs qui facilitent ou freinent la mise en place de pratiques DD ?</li> <li>- Comment êtes-vous formé au pratiques DD ?</li> <li>- Quel est le montant investissement de base pour les différentes pratiques mises en place ?</li> <li>- Quel est le cout de fonctionnement pour ces pratiques ?</li> <li>- Quel est le montant du surcout éventuel de la mise en place de ces pratiques ?</li> <li>- Y a-t-il des partenaires dans la mise en place de ces pratiques ? Si oui lesquels ?</li> <li>- Comment êtes-vous formé aux pratiques de DD</li> </ul>
<b>Vos projets environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels projets avez-vous mené dont l’objectif principal et affiché était d’avoir un impact positif sur l’environnement (actions en faveur de la biodiversité, restauration ou protection milieu naturel, appui sur étude du milieu naturel)</li> <li>- De quelle manière les projets environnementaux sont-ils financés ?</li> <li>- Quels profils d’animateurs recherchez-vous pour des projets environnementaux ?</li> <li>- Comment vos équipes d’encadrement sont-elles formées dans le cadre de projets environnementaux ?</li> <li>- Quels sont vos partenaires dans la réalisation de projets environnementaux ?</li> </ul>
<b>Éducation à l’environnement et au développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Y a-t-il des prérequis pour devenir animateur quand on fait de l’EEDD ?</li> <li>- Quelle démarche pédagogique mettez-vous en place pour initier les bénévoles aux pratiques de DD et expliquer les enjeux et objectifs des projets environnementaux ?</li> <li>- Quelles formations les équipes encadrantes ont-elles pu suivre pour faire de l’EEDD ?</li> <li>- Voyez-vous une différence dans l’assimilation des pratiques de DD entre des publics d’âges, d’origine géographique ou social ou de genre différents ? (enfants vs ados vs jeunes adultes)</li> <li>- Avez-vous produit des documents relatifs à l’éducation à l’environnement à destination des partenaires, des responsables associatifs, des animateurs ou encore des bénévoles ?</li> <li>- Y a-t-il des partenaires pour faire de l’EEDD ?</li> <li>- Comment cette expérience vous a changé ?</li> </ul>
<b>Perspectives</b>	<p>Avez-vous relevé des manques et des pistes d’amélioration éventuelles ?</p>

## ANNEXE 4 – Grille d’entretiens auprès des bénévoles des associations du réseau Cotravaux

Thèmes	Questions
<b>Profil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvez-vous vous présenter ? (prénom, âge, lieu de résidence, formation, expérience profession, engagement, motivation)</li> </ul>
<b>Vos pratiques de DD pour atténuer l’impact négatif des chantiers et de la vie collectives sur l’environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment avez-vous participé à limiter l’impact négatif des chantiers ou de la vie collective sur site ? (méthodes de construction, matériaux, gestion d’eau et électricité, alimentation, déchets)</li> <li>- Avez-vous été à l’initiative de pratiques de DD ?</li> <li>- Votre expérience de chantier a-t-elle fait émerger en vous des questionnements nouveaux sur les pratiques de DD ?</li> <li>- Quelles habitudes voulez-vous changer à la suite de votre participation à un chantier bénévole ?</li> <li>- Avez-vous été à l’initiative de pratiques de DD ?</li> </ul>
<b>Vos projets environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour quelles raisons avez-vous choisi ce projet ?</li> <li>- Quelles informations aviez-vous sur le projet en amont ?</li> </ul>
<b>Éducation à l’environnement et au développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous a-t-on sensibilisé à des notions d’EEDD ? Si oui lesquelles ?</li> <li>- Comment votre perception du développement durable ou de la transition écologique a évolué à la suite de votre expérience de chantier ?</li> <li>- Votre expérience vous a-t-elle poussée à vous préoccuper davantage de l’environnement et des problèmes qui s’y rattachent ?</li> <li>- Y a-t-il des organisations ou personnes extérieures à l’association qui ont participé à faire de l’EEDD sur le site ? Lesquelles ?</li> </ul>
<b>Perspectives</b>	<p>Avez-vous relevé des manques et des pistes d’amélioration éventuelles dans les pratiques de DD, les projets environnementaux réalisés ou encore dans les méthodes d’EEDD et les informations données ?</p>

## ANNEXE 5 – Questionnaire sur les pratiques de développement durable et l'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des responsables associatifs des associations du réseau Cotravaux

### Questionnaire Etude Environnementale

Ce questionnaire a pour but de rassembler des informations sur les instances et l'organisation des associations membres de Cotravaux qui cherchent à intégrer le Développement Durable (DD) dans leur fonctionnement. Il s'agit également de connaître les modalités de mise en place d'actions de DD. Enfin, nous cherchons à en apprendre plus sur la formation des animateurs qui interviennent sur des actions de DD.

**Point de vigilance : Dans un soucis de simplification du questionnaire, le terme Développement Durable (DD) englobe l'écologie, l'environnement, la transition écologique, l'éducation à l'environnement, la sobriété, la durabilité et toute autre notion qui va dans le sens d'une prise en compte égale des aspects environnementaux, économiques et sociaux dans le souci de subvenir à nos besoins sans contrarier la capacité des générations futures à le faire dans de bonnes conditions.**

Lien Padlet pour déposer toutes vos ressources et outils pédagogiques et de communication internes et externes en lien avec le DD : [Padlet Etude Environnementale](#).

Début : 1 / 2

Nom de l'association et personne contact

#### I. Instances et organisation pour intégrer le Développement Durable (DD) dans le fonctionnement de l'association

1) Connaissez-vous les principes du DD ?

- Oui  
 Non

2) Avez-vous intégré des éléments liés au DD dans des documents de référence comme vos statuts, votre règlement intérieur, une charte ou un autre document ?

- Oui  
 Non

Si oui, dans quels document(s) ? Merci de déposer ou de mettre le lien vers ces documents sur le Padlet ou de nous les faire parvenir sur [etudes@observo.fr](mailto:etudes@observo.fr).

- Statuts  
 Charte  
 Règlement intérieur  
 Autres

Si autres, précisez quels document(s) ?

**En quelle année le document a-t-il été modifié pour intégrer le DD ?**

**3) Avez-vous déjà mis en place des groupes de travail ou commissions en rapport avec DD ?**

- Oui  
 Non

**Si oui, lesquels ?**

**Dans quel but ?**

**Donnez nous le nom et le contact d'une personne de référence.**

**4) Avez-vous un plan d'action pour intégrer le DD dans le fonctionnement de l'association ?  
Si oui, merci de le déposer sur le Padlet ou de nous le faire parvenir sur [etudes@observo.fr](mailto:etudes@observo.fr).**

- Oui  
 Non

**5) Recrutez-vous des personnes dans vos équipes permanentes sur des compétences liées au DD ?**

- Oui  
 Non

**Si oui, quels sont les intitulés et les missions de ces postes ?**

**6) Avez-vous produit des outils de communication, de pédagogie ou des documents internes ou externes en rapport avec le DD ? Si oui, pouvez-vous nous les mettre sur le Padlet ou nous les faire parvenir sur [etudes@observo.fr](mailto:etudes@observo.fr).**

- Non
- Livret
- Video
- Réseaux sociaux
- Affiche
- Jeu
- Rapport ou étude
- Autres

**Si autres, précisez :**

## **II. Mise en place d'actions de Développement Durable (DD)**

---

**1) Avez-vous fait des investissements financiers spécifiques pour répondre à des objectifs de DD (dans vos lieux permanents, pour vos actions, etc.) ?**

- Oui
- Non

**Si oui, lesquels ?**

**2) Avez-vous des partenariats avec des associations environnementales ou en lien avec un domaine de DD ?**

- Oui
- Non

**Si oui, lesquelles ?**

**Si oui, de quelles manières ces associations interviennent-elles ?**

- Animation technique (encadrement et transmission de compétences ainsi que de connaissances techniques nécessaires à la réalisation de l'action de DD ; ex : conseil sur le positionnement optimal d'un nichoir en fonction des espèces d'oiseaux ciblées)
- Animation d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)
- Soutien financier
- Soutien technique (ex : définition d'objectifs de travaux cohérents avec documents de planification environnementale)
- Autres

**Si autres, précisez :**

**3) Avez-vous des partenariats avec des acteurs publics en rapport avec la mise en place d'actions DD ? Si oui, cochez les cases correspondant à vos partenaires.**

- DREAL
- DRAC
- DRAJES
- Agence de l'eau
- Commune/Intercommunalité
- Département
- Région
- Autres
- Non

**Si autres, précisez :**

### Quel type de soutien ces partenaires fournissent-ils ?

- Animation technique (encadrement et transmission de compétences ainsi que de connaissances techniques nécessaires à la réalisation de l'action de DD ; ex : conseil sur le positionnement optimal d'un nichoir en fonction des espèces d'oiseaux ciblées)
- Animation EEDD
- Soutien financier
- Soutien logistique (ex : transport, équipement, logement, etc.)
- Autres

Si autres, précisez :

### 4) Avez-vous des liens avec les gestionnaires d'espaces naturels ? Si oui, avec lesquels ?

- Office National des Forêts (ONF)
- Conservatoire du Littoral
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Gestionnaires de Parcs Naturels Régionaux (PNR)
- Gestionnaires de Parc Nationaux
- Autres
- Non

Si autres, précisez :

**5) Si vous entretenez des liens avec des gestionnaires d'espaces naturels (Parc Naturel Régional, Parc National, ONF, Conservatoire du littoral, etc.). Quels sont-ils ?**

- Animation technique
- Animation EEDD
- Soutien financier
- Soutien logistique (transport, équipement, logement, etc.)
- Autres

**Si autres, précisez :**

**6) Certains de vos financements sont-ils liés à un objet de DD ?**

- Oui
- Non

**Si oui, pouvez-vous préciser de quel type et de quel partenaire (détailler : services déconcentrés de l'État, communes, départements, régions, interco, fondations d'entreprises, entreprises, autres, etc.) ?**

**Les financements reçus sont-ils liés à**

- l'objet de la structure en général
- des actions de DD en particulier

**Si les financements sont liés à des actions de DD, donnez nous des exemples d'actions subventionnées.**

### III. Formation des animateurs en vue d'actions de Développement Durable (DD)

---

**1) Sur quels critères vos animateurs et animatrices saisonniers sont recrutés pour des actions de DD ?**

- Expérience professionnelle liée au DD
- Expérience associative et bénévole du DD
- Etudes supérieurs liées au DD
- Formation EEDD
- Autres

**Si autres, précisez :**

**2) Incluez-vous des formations ou des modules de formations dans vos formations à destination des animateurs et animatrices autour du DD ? Si oui, lesquelles ?**

**3) Vos animateurs ou animatrices suivent-ils des formations pour monter en compétence sur le DD ?**

- Oui
- Non

**Si oui, quels sont les objectifs des formations ?**

**Si non, avez-vous pour projet d'en organiser ?**

- Oui
- Non